

# CONFERENCE INFOS

## Entreprises, politique sociale et influence politique des milieux d'affaires dans les pays en développement

*Rapport de la Conférence de l'UNRISD  
12–13 novembre 2007, Genève*

Ce document est la traduction en français de la publication de l'UNRISD *Business, Social Policy and Corporate Political Influence in Developing Countries* (Conference News, UNRISD/CN22/08/2, October 2008). La version française n'est pas une publication formelle de l'UNRISD.

### Table des matières

Vue d'ensemble  
Séance d'ouverture  
Séance 1—Stratégies des entreprises et politique sociale  
Séance 2—Changement dans les relations entre l'Etat et les entreprises  
Séance 3—Contribution des entreprises au système social: RSE et PPP  
Séance 4—Lobbying et influence des entreprises sur les politiques  
Séance 5—Nouveaux pactes sociaux et régulation politique  
Séance 6—Militantisme transnational et régulation multiscalaire  
Séance de clôture  
Programme, conférenciers et exposés présentés

### Vue d'ensemble

Quel devrait être le rôle du secteur privé dans le développement? Les attentes à cet égard ont beaucoup changé au cours des dernières décennies. Les sociétés transnationales (STN) en particulier sont vivement encouragées à jouer un rôle plus volontariste dans le développement social. Dans ce domaine, le système des Nations Unies et les milieux internationaux du développement en général mettent généralement en avant les initiatives volontaires relevant de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) ou prises dans le cadre des partenariats public-privé (PPP). Ils se sont moins intéressés à la question de savoir si les organisations patronales concourent à la transformation de la politique sociale<sup>1</sup> ou y font obstacle. Quelles sont les préférences des entreprises et des associations patronales en matière de politique sociale? Sont-elles nécessairement contraires aux aspects progressistes de cette politique? Comment les gouvernements et les institutions de contrôle réagissent-ils et s'adaptent-ils au pouvoir structurel et instrumental grandissant des entreprises? Dans un contexte dans lequel la RSE et les PPP sont souvent traités de manière technocratique ou présentés comme s'il y avait tout à gagner d'une gouvernance participative, il est important d'examiner les questions du pouvoir et le rôle de la contestation et de l'action collective dans les réformes institutionnelles.

Pour examiner ces questions, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) a lancé un appel à exposés pour une conférence sur le thème Entreprises, politique sociale et influence politique des milieux d'affaires dans les pays en développement, organisée dans le cadre de son programme de recherche Marchés, entreprises et réglementation.<sup>2</sup> Financée par le Département

---

<sup>1</sup> L'UNRISD définit la politique sociale comme une intervention de l'Etat visant à améliorer la protection sociale, les institutions sociales et les rapports sociaux et ayant de ce fait le pouvoir de transformer la société. Elle répond à un souci général de redistribution, de production, de reproduction et de protection et, alliée à la politique économique, poursuit des objectifs sociaux et économiques nationaux. Par ailleurs, la politique sociale établit et applique des normes et des règles qui régissent le rôle des acteurs non étatiques et des marchés dans l'ensemble du dispositif social.

<sup>2</sup> Ce programme s'intéresse aux conséquences sociales de la libéralisation économique, de la privatisation, de la marchandisation et aux manières nouvelles d'aborder la régulation et la gouvernance. Le travail porte sur les questions

du développement international (DFID), Royaume-Uni, la conférence a eu lieu les 12–13 novembre 2007. Elle avait deux objectifs principaux: (1) porter l’essentiel des conclusions et des débats du monde universitaire à la connaissance des institutions des Nations Unies, des gouvernements, des entreprises et des organisations de la société civile, ainsi que des milieux internationaux de la recherche pour le développement; et (2) mieux comprendre le rôle des entreprises dans le développement en l’examinant sous l’éclairage de diverses disciplines et contribuer à des démarches politiques plus cohérentes et intégrées. Vingt-sept exposés ont été présentés à la conférence. Les 31 auteurs, chercheurs chevronnés ou doctorants, venaient de 15 pays; sept d’entre eux étaient issus d’organisations de la société civile et du secteur privé. Parmi les 150 participants figuraient de hauts fonctionnaires d’institutions des Nations Unies, notamment du Bureau international du Travail (BIT), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), du Département des affaires économiques et sociales de l’ONU, du Bureau du Pacte mondial des Nations Unies et de l’UNRISD.

Parmi les questions que se sont posées les participants à la conférence, on retiendra celles-ci:

- En quoi les changements qui se sont opérés dans les relations entre l’Etat et les entreprises affectent-ils les stratégies de développement et les politiques sociales et de l’emploi?
- Les nouvelles formes de partenariat aboutissent-elles à de meilleurs résultats en matière de développement social et à une plus grande efficacité des institutions de gouvernance?
- Quelles conditions institutionnelles, politiques et économiques faut-il pour encourager les organisations patronales à soutenir des politiques sociales, industrielles et de l’emploi qui soient “progressistes” et favorisent un développement solidaire, fondé sur des droits?

Le présent rapport résume les exposés, discussions et débats de six séances, étalées sur deux jours. Les trois grands thèmes examinés pendant la conférence—entreprises et politique publique, régulation privée et partenariats, et action collective—ont des implications profondes pour le bien-être social, l’équité et la gouvernance démocratique au niveau national et international.

### ***Entreprises et politique sociale***

Le premier thème traité à la conférence touchait aux rapports entre les organisations patronales et la politique sociale, et aux implications, pour la politique publique, de l’évolution des relations entre les entreprises et l’Etat à l’heure de la mondialisation et de la libéralisation. L’essor des grandes sociétés nationales et transnationales et des associations patronales a des conséquences majeures pour la politique publique, du fait du lobbying et de la “confiscation des institutions”, en particulier dans les Etats faibles. Des exposés consacrés au Brésil, au Chili, à l’Inde, au Pérou, à la Russie et à l’Afrique du Sud ont examiné les influences diverses que les organisations patronales exercent sur la politique, notamment par la corruption, le lobbying, l’expertise technique et les chassés-croisés de personnel entre secteur privé et secteur public (autrement dit le fait de nommer fonctionnaires des personnes étroitement liées au monde des affaires, ce qui crée des conflits d’intérêts). Le discours tenu sur la RSE est souvent contredit par les pratiques de lobbying des sociétés commerciales et des associations patronales qui, souvent, poussent les gouvernements à adopter des politiques et des lois régressives sur le plan social et environnemental.

Cependant, les entreprises ont, par leurs décisions de placements, un “pouvoir structurel” qui leur permet d’influencer indirectement les politiques. Celui-ci peut limiter le choix des possibles pour les gouvernements et, de ce fait, avoir plus d’influence sur les politiques que le “pouvoir instrumental”, celui que les entreprises exercent en tentant d’influencer directement les politiques gouvernementales par leurs prises de position. Les gouvernements se font souvent une certaine idée des besoins des entreprises à partir du pouvoir structurel d’acteurs commerciaux ou industriels spécifiques. Cette idée peut altérer les politiques fiscales, industrielles et sociales en favorisant certains secteurs d’activité au

---

suivantes: le rôle des entreprises dans la réduction de la pauvreté, l’influence des entreprises sur la politique sociale et le développement, et les effets sociaux de la privatisation des services publics.

détriment de l'ensemble des entreprises. La technocratisation a encore aggravé la situation. Plusieurs exposés ont mis en évidence les variations considérables observées dans les préférences des entreprises et les modalités par lesquelles elles influencent les politiques. Leurs auteurs ont mis en garde contre les grandes généralisations qui supposent les entreprises foncièrement hostiles à la transformation de la politique sociale, alors que, par divers aspects, celle-ci peut servir leurs intérêts à court et à long terme. C'est manifestement le cas pour ce qui est de la formation du capital humain, de la santé de la population active, de la cohésion et de la stabilité sociales en particulier. Certains exposés ont tenté d'expliquer pourquoi la participation des entreprises à l'élaboration des politiques sociales restait très limitée dans certains pays et comment il était possible d'y remédier, souvent par un engagement de l'Etat et des incitations actives de sa part.

### ***Régulation privée et partenariats***

Une deuxième série de questions avait trait à la participation de sociétés à des partenariats public-privé, et à de nouveaux modes de gouvernance faisant appel à une "régulation privée". La conférence s'est particulièrement intéressée à l'économie politique de la RSE et des PPP et à la façon dont les rapports de force existant entre entreprises, Etat et société civile, et entre travailleurs, collectivités et fournisseurs affectent ces deux démarches dans les pays en développement. Le potentiel de la RSE et des PPP est limité par les changements liés à la flexibilisation du marché du travail, à la sous-traitance, à la nouvelle architecture juridique qui protège et défend les droits des entreprises et les investissements étrangers directs, et à de nouvelles formes de gestion des chaînes d'approvisionnement qui renforcent le pouvoir des sociétés commerciales et désavantagent les fournisseurs dans le monde en développement. Ces changements touchent aux structures de l'économie, à la politique et au droit.

Les PPP, tels qu'ils sont actuellement prônés au niveau international, ont suscité diverses préoccupations. Bien que certains types de PPP puissent permettre de mettre en commun des compétences indispensables et de mobiliser des ressources supplémentaires pour le développement, leurs résultats, pour bon nombre d'entre eux, sont souvent loin de répondre aux attentes. Les panélistes ont montré que l'absence de règles claires régissant les relations entre entreprises et organisations de la société civile peut nuire au dialogue entre les parties et que l'inégalité des forces en présence accentue l'avantage commercial et compétitif des STN au lieu de contribuer à la réalisation des objectifs de développement. De même, l'importance croissante des normes et des démarches de régulation privées soulève des questions non négligeables de légitimité.

De cette analyse, plusieurs conséquences ont été tirées. Premièrement, pour faire participer les entreprises au développement social par le biais de la RSE et des PPP, il faut un cadre solide, que peuvent fournir les mécanismes de planification nationale, la politique sociale publique ou les institutions du dialogue social auxquelles participent l'Etat, les entreprises et la société civile. Deuxièmement, il est temps de ne plus seulement promouvoir un dialogue limité à la RSE entre les entreprises et les acteurs qui sont parties prenantes à leurs activités mais d'ouvrir un dialogue "élargi" sur les stratégies nationales de développement et la réduction de la pauvreté et d'y faire participer le secteur privé et les associations patronales. Cependant—troisième point—les gouvernements et les ONG internationales qui encouragent les PPP doivent être beaucoup plus attentifs à l'inégalité des forces—pouvoir et informations—entre les partenaires et aux effets néfastes qui peuvent en découler. Quatrièmement, il importe de renforcer tant les mécanismes de responsabilisation que la participation des parties les plus faibles ou des bénéficiaires désignés. (Plusieurs exposés ont mis en évidence les conditions dans lesquelles les PPP avaient joué un rôle constructif dans la réduction de la pauvreté à l'échelle d'un pays ou d'un secteur d'activité donné.)

### ***Action collective***

Troisièmement, la conférence a étudié ce qu'il était possible de faire pour accroître la contribution des entreprises au développement social là où leur pouvoir structurel s'est renforcé, où la montée en puissance des chaînes globales de valeur remet en question ou affaiblit l'environnement institutionnel

qui contrôle les sociétés commerciales et où la RSE et les PPP présentent de sérieuses failles comme démarches capables à la fois d'encadrer les entreprises et de promouvoir le développement social. Divers exposés ont porté sur le rôle crucial de l'action collective sous ses formes diverses: celle des associations patronales; celle des institutions de la démocratie représentative; et celle des organisations militantes de la société civile.

Dans des secteurs donnés tels que celui de l'habillement, les instruments et la pratique de la RSE ont été, dans certains contextes, plus efficaces lorsque des entreprises dominantes ont collaboré avec le gouvernement et des organisations et réseaux de la société civile que lorsqu'elles ont agi en toute indépendance. Les associations patronales multisectorielles peuvent veiller à ce que le monde des entreprises ne s'exprime pas uniquement par la voix des plus forts. Leur capacité à intégrer et à défendre les points de vue et intérêts d'autres groupes tels que les PME (petites et moyennes entreprises), dont les salariés se recrutent souvent dans les classes les plus modestes, peut être essentielle pour la promotion d'une politique sociale plus solidaire. S'agissant des institutions démocratiques, les exposés qui ont traité des relations entre l'Etat et les entreprises au Pérou et en Inde ont montré que le contrôle exercé par le parlement et d'autres institutions de la démocratie représentative pouvait freiner la confiscation des institutions ou la dérégulation, qui va de pair avec un accroissement du pouvoir structurel des entreprises, et veiller à la défense des intérêts des groupes sociaux les plus faibles.

Plusieurs exposés se sont intéressés au rôle joué par les alliances et le militantisme social dans le retour à une régulation du capitalisme mondial et la promotion de la RSE. Les réseaux militants mondiaux qui adoptent des tactiques à la fois de confrontation et de coopération avec les entreprises sont particulièrement utiles en renforçant l'identité collective et en resserrant les liens entre des acteurs disparates préoccupés et affectés par les chaînes mondiales de valeur; en élaborant de nouvelles normes et règles et en les faisant appliquer; et en obligeant les sociétés commerciales ou industrielles à répondre, individuellement et collectivement, aux préoccupations sociales. Les syndicats, les ONG et les réseaux de la société civile peuvent exercer de fortes pressions sur les entreprises, l'Etat et l'opinion publique et tenter ainsi d'obtenir que les sociétés adoptent un comportement responsable et rendent compte de leurs actes. Les exposés qui ont évoqué les tentatives faites pour freiner la "course au prix le plus bas" en Chine et pour responsabiliser les entreprises de certains secteurs en Afrique du Sud, ont souligné l'importance d'une gouvernance et d'une contestation "multi-acteurs" et "multiscalaire". Ils entendent par là divers mécanismes institutionnels et politiques, notamment des alliances plus étroites entre les organisations de travailleurs et l'Etat; une action complémentaire et synergique de différents types d'institutions de contrôle aux niveaux international, régional, national et local, qui tentent ainsi de se donner plus "d'épaisseur"; et la nécessité de ne plus se concentrer sur des firmes et des pays isolés et de cibler au contraire des industries et des régions entières.

## **Séance d'ouverture**

En ouvrant la conférence, Thandika Mkandawire, Directeur de l'UNRISD, a souligné l'importance du concept d'Etat développemental à un moment où le consensus de Washington est en crise, et où les préoccupations d'équité et de protection sociale reviennent au premier plan. Après avoir estimé que la remise en question des approches actuelles du développement amenait à "repenser la RSE dans un contexte de développement" et à reconsidérer les relations entre l'Etat et le secteur privé, il a souligné la nécessité d'élargir le discours actuel sur la RSE en participant aux débats en cours sur les relations Etat-entreprises et sur la politique sociale. Il a mis en évidence les enseignements des recherches de l'UNRISD sur les Etats développementaux ayant réussi—où la politique sociale en particulier n'est pas la résultante mais plutôt le levier du développement et du succès économiques. L'accumulation des fonds de pension et de l'épargne, la stabilité politique et sociale et la formation du capital humain ont manifestement cet effet levier sur le développement.

Pour que la politique sociale puisse transformer la société, cependant, il faut qu'entre le gouvernement et le secteur privé les responsabilités soient réciproques. Pendant la période du "libéralisme intégré"

(qui va de la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années 1970), les investissements étrangers directs (IED) passaient bien avant le capital financier et les pays en développement avaient tout un arsenal d'instruments dont ils pouvaient se servir pour négocier avec le secteur privé. Cependant, les débats sur les pactes entre les entreprises et l'Etat qui en ont résulté sont, dans une large mesure, dépassés, en partie du fait de la mondialisation et d'un affaiblissement de l'Etat. La RSE devrait donc être considérée comme le reflet d'une capacité de contrôle amoindrie de l'Etat. Thandika Mkandawire a conclu en invitant les participants à voir la RSE à travers le prisme d'un cadre normatif adapté aux pays en développement, en gardant à l'esprit plusieurs questions pendant la conférence: Qu'est-ce qu'un Etat développemental? Que devrait attendre un tel Etat du secteur privé? Et qu'est-ce que celui-ci devrait attendre d'un Etat développemental?

Peter Utting, Directeur adjoint de l'UNRISD et coordonnateur du programme Marchés, entreprises et réglementation, a développé l'idée qu'en dirigeant actuellement l'attention sur la RSE on ne s'intéressait pas suffisamment à la nécessité de faire participer les entreprises à un développement social solidaire. Il est urgent de comprendre en quoi les entreprises pourraient jouer un rôle plus constructif en soutenant une politique sociale et une politique de l'emploi qui aillent dans le sens d'un développement équitable et solidaire ou du moins en ne s'y opposant pas. Les débats contemporains doivent porter non seulement sur le potentiel et les limites de la RSE et des PPP, mais aussi sur la manière dont les intérêts patronaux influencent la politique menée par le gouvernement en matière sociale et d'emploi et en subissent les effets. Les questions de pouvoir et de politique, les pratiques de lobbying des STN et des associations patronales, ainsi que les différences de pouvoir entre les divers acteurs participant aux initiatives multipartites et aux PPP ne doivent pas rester des préoccupations périphériques.

Revenant sur le but et la nature multidisciplinaire de la conférence, Peter Utting a expliqué qu'une compréhension approfondie des conditions et des contextes dans lesquels les entreprises peuvent jouer un rôle plus constructif dans le développement demandait une interaction plus étroite de diverses disciplines et littératures. Ceux qui étudient la RSE, la régulation et la gouvernance privées dans le cadre d'études de gestion, du développement et des relations internationales gagneraient à mieux connaître la littérature sur les relations Etat-entreprises, la politique sociale et les variétés du capitalisme, à laquelle s'intéressent les sciences politiques ou la sociologie politique. Les deux corps de savoir éclairent la façon dont les entreprises peuvent favoriser, encourager ou entraver le développement social.

## **Séance 1—Stratégies des entreprises et politique sociale**

Sous la conduite de Susan Hayter (Bureau international du Travail/BIT), les orateurs de la première séance ont insisté sur la nécessité de reconnaître que les entreprises n'ont pas une position uniforme sur la politique sociale. Soulignant l'importance du contexte et la nature dynamique des rapports entre la politique sociale, la stratégie des entreprises et le contexte politique, les conférenciers ont relevé la diversité des facteurs qui déterminent, canalisent et parfois limitent les préférences des sociétés en matière de politique sociale. Les panélistes se sont demandés si la compétitivité des entreprises était compatible avec des politiques sociales ambitieuses et ont traité des facteurs susceptibles d'expliquer comment et pourquoi les préférences des sociétés en matière de politique sociale diffèrent selon les pays, les industries et les périodes. Ils se sont intéressés aussi à la manière dont cette dynamique aboutit à une contestation des politiques ou à un manque d'engagement.

Après avoir posé que des marchés peu encadrés et des politiques sociales minimalistes ne convenaient pas à l'économie de pays en développement, Kevin Farnsworth (Université de Sheffield) a expliqué que les organisations intergouvernementales et les gouvernements avaient tendance à ne relayer que les opinions des entreprises qu'ils tenaient pour acquises plutôt qu'à considérer toute la diversité des préférences et des besoins de ces milieux. Bien que la mondialisation renforce à la fois les moyens d'expression et le pouvoir structurel des entreprises, c'est ce pouvoir qui est généralement le plus important lorsqu'il s'agit d'influencer la politique fiscale et sociale des pays en développement. En conséquence, les gouvernements réagissent de manière sélective aux pressions structurelles de

certains types de sociétés et d'investisseurs et s'enferment ainsi dans une politique sociale qui peut nuire à la fois au bien-être des individus et aux intérêts des milieux d'affaires dans leur ensemble.

Tirant les enseignements de divers courants de la littérature sur les économies politiques des États-Unis, de l'Europe du Nord et d'Asie orientale, José Carlos Marques (UNRISD) a examiné les conditions politiques, économiques et institutionnelles dans lesquelles les entreprises ont contribué à des politiques sociales progressistes et à l'adoption de modèles de développement plus solidaires dans ces régions. Son analyse porte à croire que des politiques sociales progressistes prévalent lorsque les entreprises ont peu de pouvoir structurel et instrumental par rapport à d'autres acteurs; que la production industrielle dépend d'une main-d'œuvre très qualifiée; qu'un large échantillonnage d'entreprises subit des pressions sociales et que des institutions, y compris des associations patronales multisectorielles, favorisent la concertation sociale et une élaboration collective des politiques.

Ben Ross Schneider (Université de Northwestern) a fait valoir que bien que les théories des ressources du pouvoir, comme celles des alliances interclasses, prédisent une participation importante des entreprises à la politique sociale, les études de la politique sociale ou de la stratégie politique des entreprises dans les pays en développement contiennent peu d'éléments qui corroborent cette thèse. En Amérique latine, par exemple, les rapports entre les entreprises et l'État se sont caractérisés par un manque d'engagement sur les questions de politique sociale. Ben Ross Schneider a proposé trois explications à ce phénomène. Premièrement, selon la littérature sur les variétés du capitalisme, les grandes sociétés ne sont pas très demandeuses d'une politique de l'éducation parce qu'un petit nombre seulement de leurs activités misent sur la haute qualité et nécessitent des qualifications pointues et qu'elles se suffisent souvent à elles-mêmes dans ce domaine en dispensant une formation à leurs employés. Deuxièmement, la difficulté qu'elles éprouvent à participer à la politique sociale tient à la portée générale de cette politique, à son application nécessairement à long terme et à l'incertitude des résultats. Troisièmement, les associations patronales multisectorielles qui pourraient favoriser une élaboration collective des politiques font souvent défaut, et le lobbying de sociétés individuelles prend la place qu'elles pourraient occuper.

Kanta Murali (Université de Princeton) a esquissé l'évolution des relations entre les entreprises et le gouvernement en Inde au moment des réformes économiques et leurs conséquences ultérieures sur la politique publique, en particulier la politique de l'emploi. La libéralisation a à la fois mis en concurrence les gouvernements des États, désireux d'attirer les capitaux privés en offrant des conditions avantageuses aux investisseurs, et incité fortement les entreprises à l'action collective. En conséquence, la capacité du secteur privé à défendre des intérêts communs et ses voies d'accès au gouvernement se sont sensiblement améliorées. Bien que le lobby pour la réforme des entreprises ait été animé par un souci de compétitivité, il a eu des résultats contrastés—peu de changements d'ordre législatif mais une tendance à une réforme de facto dans certains domaines, tels que la flexibilité du marché du travail, qui n'est optimale ni pour les travailleurs ni pour les entreprises. Selon Kanta Murali, deux facteurs limitent l'influence des entreprises sur la libéralisation de la politique de l'emploi: la démocratie très vivante de l'Inde et la difficulté de procéder à des réformes des politiques en raison des coalitions politiques qui ne cessent de changer au niveau national. De fait, bien que l'État indien et le système politique aient bien du mal à répondre aux besoins des masses, la démocratie politique réussit à faire obstacle à l'introduction de politiques sociales dangereuses.

Les conséquences politiques qui ont été tirées de cette première réunion-débat ont porté sur le rôle de l'État, qui doit gérer ses rapports avec les entreprises de manière à répondre aux besoins à la fois des entreprises et du développement social. Résumant la discussion, Susan Hayter a souligné le rôle crucial des institutions de concertation. Kevin Farnsworth a montré que des modèles sociaux très différents étaient compatibles avec des firmes compétitives sur le plan mondial et a suggéré d'accorder plus d'attention à la diversité des voix s'exprimant au nom des entreprises sur la scène nationale et internationale. Bien que certaines sociétés soient à la recherche de pays où la fiscalité est faible et les salaires bas pour produire des biens d'exportation, d'autres sont attirées par une main-d'œuvre productive et qualifiée, la stabilité des marchés du travail et l'accès à des marchés de consommateurs en expansion. Il a estimé que des "régimes d'investissements" différents (ensemble

des mesures socio-économiques adoptées par les gouvernements pour attirer les investissements extérieurs) pouvaient répondre aux besoins des entreprises en matière de politique sociale ou les influencer et que les gouvernements n'avaient pas à considérer les préférences des entreprises en matière de politique sociale comme l'une des données du problème.

Ben Ross Schneider et José Carlos Marques ont tous deux estimé que, pour comprendre les préférences des entreprises en matière de politique sociale, il fallait les replacer dans un contexte politique, social et industriel plus large. Des données empiriques provenant de nombreux pays indiquent que les conseils consultatifs et les associations patronales multisectorielles jouent un rôle de premier plan dans les pactes sociaux et le développement socio-économique. Deux éléments spécifiques semblent avoir contribué à une convergence des intérêts des entreprises et de ceux de l'Etat. Premièrement, le fait que la demande de politiques sociales chez les entreprises venait dans une large mesure de ce que de nombreuses industries avaient besoin d'un capital humain formé pour triompher de la concurrence sur les marchés des produits nécessitant une main-d'œuvre qualifiée. Et deuxièmement, la fermeté avec laquelle l'Etat tenait en main les politiques, qui contribuait à réduire l'incertitude quant aux résultats de ces politiques et à apaiser les tensions sociales.

Là où ces conditions ne sont pas réunies, les entreprises s'engagent peu et ne réclament pas de politique sociale—c'est le cas dans de nombreux pays d'Amérique latine—ou alors l'attention se porte sur des considérations politiques immédiates et égoïstes dont ne profitent ni les travailleurs ni les entreprises, comme en Inde. Selon Kanta Murali, le gouvernement indien pourrait prendre des mesures pour répondre aux besoins et des travailleurs et des entreprises: rationaliser les lois du travail pour qu'elles soient plus faciles à la fois à respecter et à mettre en application et, en même temps, prendre des dispositions en matière de sécurité sociale, réglementer les conditions de travail et assouplir les restrictions imposées aux employeurs. Elle a ajouté que les gouvernements des Etats pourraient envisager de lier des mesures d'action positive à des exemptions fiscales et à des subventions.

Après les exposés, les questions et observations ont porté sur la politique de l'emploi et le rôle des institutions internationales et des associations patronales. Un participant a rappelé que dans de nombreux pays développés, et à plus forte raison en Inde, le secteur organisé ne représentait qu'une faible part du marché global de l'emploi. En réponse à une question sur l'influence du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale sur la politique sociale, Kevin Farnsworth a mis en évidence la relation étroite entre les organisations intergouvernementales et le monde des entreprises, faisant valoir qu'en défendant un programme qui donne la priorité à certaines questions et préoccupations, ces organisations renforçaient le pouvoir structurel des entreprises. Après une question sur le rôle joué par les associations patronales dans l'expression d'une "voix collective" des entreprises, Ben Ross Schneider a expliqué que diverses modalités d'action chez les entreprises ne faisaient souvent que répondre à des invitations du gouvernement à des formes de participation plus collectives, au renforcement des capacités, au développement de compétences pointues et à la conciliation d'intérêts opposés. Il a souligné que la forme même prise par l'élaboration des politiques devait être une considération importante du processus politique: forums et conseils peuvent être des moyens non négligeables d'associer les entreprises à une élaboration collective des politiques.

## **Séance 2—Changement dans les relations entre l'Etat et les entreprises**

Les relations entre l'Etat et les entreprises ont subi des changements sensibles avec la libéralisation économique, la transition démocratique et l'apparition d'une génération d'entrepreneurs sociaux. Les conférenciers de cette séance ont traité des effets de ces évolutions sur la "recherche de rentes" chez les entreprises et sur la "confiscation" des institutions de l'Etat par des intérêts commerciaux, sur les services sociaux fournis par l'Etat et sur l'élaboration des politiques dans des pays donnés.

Par son introduction, Jomo Kwame Sundaram (Département des affaires économiques et sociales de l'ONU), qui présidait la séance, a tissé la trame des exposés en faisant une brève déclaration sur la nature du capitalisme libéral, ses contradictions profondes et les conséquences qui en résultent pour les politiques publiques des pays en développement. Dans des conditions d'inégalité, la libéralisation risque fort d'aggraver encore les inégalités, a-t-il dit. Les relations entre l'Etat et le secteur privé sont d'une importance cruciale et, pour cette raison, la RSE devrait être considérée par rapport au rôle de contrôle de l'Etat et à la nécessité de délimiter clairement les responsabilités de l'Etat et celles du secteur privé en matière de politiques publiques.

Jomo Kwame Sundaram a aussi remis en question les présupposés des appels à la "bonne gouvernance" dans un contexte de développement.

Réduire la corruption et instaurer plus d'équité dans la société, ce sont d'importants objectifs de développement mais ils sont présentés maintenant comme des pré-conditions du développement, et cela pose un gros problème dans les discussions sur le processus de développement et les relations entre l'Etat et le secteur privé.

La corruption politique à la suite de la double transition, politique et économique, opérée par le Pérou, tel a été le thème de l'exposé de Francisco Durand (Université du Texas, San Antonio), qui s'est fondé sur les résultats de l'enquête menée par des commissions du Congrès sur les pratiques d'exonération fiscale pendant et après la présidence d'Alberto Fujimori. "Des sociétés fortes opérant à l'intérieur d'Etats faibles": c'est en ces termes que Francisco Durand a décrit la confiscation de l'Etat, qui est passée d'un mode extrême pendant le gouvernement autoritaire de Fujimori, à un mode plus modéré dans le contexte démocratique et libéral de l'après-Fujimori. Les sociétés commerciales et industrielles, les acteurs économiques les plus puissants dans la nouvelle démocratie libéralisée, avaient un accès privilégié aux pouvoirs les plus importants de l'Etat et exerçaient sur eux une influence démesurée. Des conditions particulières, telles que les chassés-croisés de personnel entre secteur privé et secteur public comme le contrôle des nominations dans les principaux pouvoirs, ont permis au pouvoir économique de rester concentré malgré la vigueur nouvelle des institutions démocratiques et la renaissance de la société civile. Loin d'empêcher les sociétés nationales et internationales de défendre leurs rentes économiques, perçues sous la forme d'exonérations fiscales, qui représentaient des milliards de dollars et constituaient une part non négligeable du PIB du pays, les appels qui ont été lancés en faveur de l'abolition de leurs privilèges leur ont simplement compliqué la tâche.

Dans une analyse de la montée en puissance des associations patronales dans la Russie post-socialiste, David O'Brien (Centre de recherches pour le développement international/CRDI) a dépeint une confiscation similaire de l'Etat à la suite d'une double transition vers la libéralisation économique et vers la démocratie. Le poids disproportionné des grandes sociétés et leur influence dans les associations patronales qui commençaient à se former dans tous les pays de l'ancienne Union soviétique ont aggravé les lamentables politiques sociales des gouvernements et une situation sociale qui allait déjà en se dégradant. Après avoir brossé cette toile de fond, David O'Brien a montré cependant comment la réalisation, sur l'impulsion de l'Etat, d'un programme national de formation à la gestion pour de jeunes entrepreneurs avait relancé de manière inattendue la création d'associations patronales locales qui établissaient des liens avec des représentants des pouvoirs publics locaux afin de pouvoir influencer les politiques, y compris sociales.

L'exposé de Martin Kaggwa (Université de Pretoria) sur l'industrie automobile sud-africaine a fait entrevoir les nuances que peut présenter, dans un secteur précis, la confiscation des institutions dans un Etat démocratique depuis peu et en voie de libéralisation. Il a dépeint un partenariat entre le gouvernement, l'industrie et les travailleurs, dominé par les préoccupations des entreprises, malgré les efforts concertés déployés par le gouvernement pour donner la priorité à des objectifs sociaux. Le cadre politique ainsi mis en place a permis à l'industrie locale de l'automobile de s'intégrer avec succès dans la chaîne globale de valeur mais a eu des résultats médiocres au plan social, ce qui oblige

le gouvernement à réévaluer périodiquement son soutien à l'initiative et entraîne une instabilité des politiques.

La vulnérabilité des démocraties nouvelles face aux intérêts patronaux n'a cependant pas été présentée sous un jour déterministe. Les conférenciers ont fait diverses suggestions d'équilibrage entre intérêts privés et publics. Francisco Durand a supposé qu'il était possible d'éviter les circonstances dans lesquelles des représentants du gouvernement "cèdent aux pressions" et défendent de puissants intérêts privés au détriment de l'intérêt public. Il a proposé un contrôle plus strict des modalités de nomination au gouvernement, ainsi que des réformes pour renforcer l'autonomie relative, les pouvoirs et la qualité des services de perception et des institutions de contrôle. Il a aussi souligné la nécessité de veiller à ce que la participation des entreprises aux débats sur les politiques passe moins par des instituts et des sociétés privés et davantage par des associations, ce que le gouvernement peut obtenir par des incitations. Dans le même ordre d'idées, David O'Brien a suggéré que les gouvernements donnent un tour progressiste aux relations entre l'Etat et les entreprises en favorisant de nouvelles formes d'organisation sociale qui puissent déboucher sur des cadres institutionnels novateurs, capables d'infléchir les objectifs des entreprises. Pour sa part, Martin Kaggwa a insisté sur le rôle important des partenariats sociaux dans l'élaboration de bonnes politiques de développement sectoriel dans les pays en développement. Mais pour que les résultats sociaux restent à l'ordre du jour, a-t-il ajouté, il faut que le gouvernement et les travailleurs acquièrent la capacité "d'interroger avec la plus grande rigueur" les modèles de développement proposés par les entreprises pendant les négociations et aient les outils nécessaires pour cela.

L'exposé de Tahmina Rashid (Université RMIT) sur le Bangladesh, pays où malgré une forte présence des donateurs, la pauvreté perdure et les tensions sociales s'avivent, a ouvert une perspective différente en braquant les projecteurs sur l'évolution du rôle de grandes organisations à but non lucratif comme Grameen et le BRAC. Ces organisations de développement, qui ont démarré très modestement, fournissent aujourd'hui d'importants services sociaux aux citoyens et tiennent une place importante parmi les initiatives commerciales des entrepreneurs et sur les marchés locaux. A mesure que leurs activités se développaient, elles ont abandonné leur position apolitique et se sont employées à agir sur les politiques dont dépendent les stratégies de développement, ainsi que sur les politiques sociales et de l'emploi. Cependant, elles ne sont pas soumises à la réglementation à laquelle sont assujetties les entreprises à but lucratif et n'ont pas non plus leurs responsabilités fiscales. Tandis que les entreprises locales sont tenues de se conformer à la réglementation publique et de payer des impôts, les initiatives commerciales de ces grandes organisations à but non lucratif y échappent, reçoivent une aide financière du fait de leur classement parmi les "organisations de développement" et, à quelques exceptions près, sont exonérées d'impôt. Tahmina Rashid a suggéré qu'au lieu de compter sur les ONG et de contourner l'Etat, les efforts devraient porter sur la lutte contre la corruption et le renforcement de la capacité de l'Etat.

Pendant la période des questions et réponses, Francisco Durand a répondu à plusieurs intervenants qui s'interrogeaient sur le profil de ceux qui, dans le monde des affaires, confisquent l'Etat et qui se demandaient si les associations patronales réprimaient ou favorisaient ce comportement. Après avoir déclaré que les exonérations fiscales étaient, de son point de vue, la forme de rente la plus importante à l'ère néolibérale, il a estimé que le type de confiscation décrit dans son exposé était dû au fait que l'Etat donnait la priorité au dialogue avec des sociétés individuelles. Cela a généralement pour effet de décourager les sociétés d'investir dans des discussions collectives, et de limiter la participation des associations patronales au dialogue avec l'Etat sur les politiques. Il a ajouté que les capitaux internationaux s'étaient dans une large mesure substitués aux capitaux locaux et que, parmi les grandes sociétés nationales qui restent, beaucoup ont conclu des partenariats avec des acteurs internationaux. Francisco Durand a conclu en suggérant qu'il était nécessaire de mieux comprendre comment s'organise la confiscation de l'Etat, ainsi que le rôle joué par les groupes de réflexion, les économistes, les bureaucrates et les acteurs industriels et commerciaux.

Répondant aussi à des questions, Martin Kaggwa a fait observer que la montée du chômage était probablement due à des augmentations sensibles de la productivité et qu'elle était ainsi une

conséquence imprévue des subventions gouvernementales et sans doute l'une des raisons qui avaient poussé l'Etat à réévaluer sa politique dans le secteur de l'automobile. Il a ajouté que si l'Afrique du Sud avait une leçon à tirer de son dialogue avec les STN, c'était bien la nécessité pour le gouvernement et les travailleurs d'investir dans les qualifications et compétences techniques requises pour analyser les politiques et les modèles économiques proposés par les milieux d'affaires. "Lorsqu'un bureaucrate s'assied à une table avec quelqu'un du secteur privé qui est mieux préparé, a plus de pouvoir et de surcroît les ressources d'une STN à sa disposition, il y a de fortes chances pour que le résultat soit favorable aux intérêts de la STN". En conclusion, il a décrit les obstacles auxquels se heurtent les programmes de formation parrainés par le gouvernement dans le secteur automobile. Les STN sont généralement réticentes à y participer par souci de leurs droits de propriété intellectuelle; elles font valoir que, pour rester compétitives, elles doivent préserver leurs richesses intellectuelles et donc se garder de transférer des savoir-faire aux employés locaux, surtout aux plus qualifiés (aux ingénieurs par exemple).

### **Séance 3— Contribution des entreprises au système social: RSE et PPP**

Les entreprises contribuent depuis longtemps à la protection sociale: elles l'ont fait dans divers pays, à des époques différentes et dans des régimes différents. Cependant, la nature des dispositions sociales prises par les entreprises s'est sensiblement modifiée. Si les programmes de développement social construits autour de la responsabilité sociale des entreprises et des partenariats public-privé sont de plus en plus exigeants à l'égard des grandes sociétés, les règles régissant leur participation et les limites et avantages potentiels de la RSE et des PPP demeurent vagues. Bien que se plaçant dans des perspectives différentes, les participants à cette séance ont traité de la viabilité, de la légitimité et de l'efficacité des dispositions sociales prises par le secteur privé dans divers contextes, et des difficultés soulevées par les partenariats intersectoriels et par une responsabilité réelle des entreprises.

Manuel Escudero (Bureau du Pacte mondial/ONU), qui présidait la séance, l'a introduite en soulignant que la RSE devait être perçue comme un complément plutôt que comme un substitut du dispositif social public. C'est lorsque les "trois piliers" sont en place—un Etat démocratique, un système fiscal efficace et un dialogue social constructif—que la RSE est la plus efficace. Il a ajouté qu'il y avait bien des types de PPP mais que tous avaient des difficultés à atteindre leurs buts déclarés. Il leur faut notamment une approche plus systémique de la planification, des outils leur permettant d'évaluer l'impact a priori et a posteriori, une meilleure coordination, une synergie et une variabilité dimensionnelle plus grandes. Il a terminé son exposé par cette question aux participants: comment s'assurer que les PPP ne sont pas pris à tort pour un substitut de l'action publique?

En donnant un aperçu général des origines de la RSE, l'exposé de Renginee G. Pillay (Université du Kent) a situé les débats sur la responsabilité sociale des entreprises dans une perspective historique. Elle a expliqué que l'idée de "l'entreprise socialement responsable" remontait aux années 1920. Ce concept initial impliquait un changement véritable parce que l'entreprise était considérée comme une institution publique dont la direction avait des devoirs non seulement envers les actionnaires, mais aussi envers les employés, les consommateurs, les créanciers et la société dans son ensemble. Bien que la RSE ait été initialement fondée sur la théorie des parties prenantes, son potentiel avait été sérieusement rogné par la primauté de l'actionnariat et ce que l'on a appelé le "nouveau constitutionnalisme"<sup>3</sup>: des organisations telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque mondiale ont fait appliquer dans le monde entier des "lois contraignantes" qui protègent les intérêts des actionnaires. Elle a expliqué qu'en cherchant simplement à atténuer les effets sociaux néfastes du modèle de la primauté de l'actionnariat, la RSE contemporaine était un pâle reflet des idées sur lesquelles elle reposait jadis et présentait donc de sérieuses limites comme outil du développement social et économique.

---

<sup>3</sup> Voir Gill, S. (1998). "New Constitutionalism, Democratization and Global Political Economy." *Pacifica Review*, 10(1).

L'étude de cas zambienne de Ndangwa Noyoo (Université du Witwatersrand) est restée dans cette perspective historique. Elle a retracé l'évolution du couple entreprises-politique sociale sous des régimes politiques et idéologiques successifs. Pendant la période coloniale, de grands conglomerats miniers étrangers tels que l'Anglo American Corporation of South Africa fournissaient à leurs employés européens des services sociaux comparables à ceux qu'offraient les Etats providence européens. Après l'accession à l'indépendance en 1964, le gouvernement zambien a nationalisé les entreprises détenues par des étrangers, canalisant les ressources vers le développement social, notamment vers un système de protection sociale global et universel. Sous les directives de l'Etat, la Zambia Consolidated Copper Mines Limited, amalgame des sociétés minières nationalisées, a lancé des projets de développement social tels que la construction d'écoles, d'hôpitaux et de centres d'accueil. Cependant, ce programme de développement solidaire s'est révélé ruineux et s'est pratiquement effondré dans les années 1990.

L'exposé suivant sur le Kazakhstan, république post-soviétique disposant d'énormes ressources naturelles mais minée par la pauvreté et de terribles inégalités, a fait écho aux préoccupations sur la viabilité des dispositions prises par le secteur privé. Caleb Reid Luc Wall (Localis Consulting) a retracé l'évolution de la politique sociale kazakhe au cours des 15 dernières années, pendant lesquelles elle a oscillé entre un régime public, le laisser-faire et un régime privé sélectif. Des sociétés telles que Chevron Texaco, Eni et Rio Tinto, qui participent à des coentreprises de prospection et d'extraction du pétrole, du gaz et de minéraux, ont adopté des politiques et des pratiques de responsabilité sociale, assumant dans certains cas d'importantes responsabilités dans les deux domaines, l'éducation et les soins de santé, dans lesquels l'Etat garantissait l'universalité du droit aux services essentiels pendant la période soviétique. Caleb Reid Luc Wall a expliqué dans son analyse comment les sociétés, soucieuses de leurs investissements commerciaux, s'étaient engagées sur le terrain de la politique sociale en subventionnant des projets sociaux avec générosité mais sans grande méthode. Les résultats se sont révélés décevants: les campagnes restent pauvres, les inégalités persistent et la rancœur est forte et menace la légitimité de l'Etat et la "licence d'exploitation" de ces sociétés.

Payal Banerjee et Kasturi Gupta (Université de Syracuse) ont mis en évidence dans leur exposé les contradictions des programmes mis en œuvre par les STN pour assumer leur responsabilité sociale. Leur étude des initiatives prises dans ce sens par de grandes sociétés manufacturières en Inde et aux Etats-Unis a montré que les immigrés travaillant sous contrat en Inde dans les technologies de l'information et les ouvriers d'usine aux Etats-Unis étaient exposés à l'insécurité de l'emploi et privés des avantages médicaux et autres généralement accordés aux employés permanents. De telles incohérences, ont-ils estimé, vont à l'encontre des objectifs déclarés de sociétés réputées pour être très sociales et doivent être dénoncées.

S'étant imprégnée de l'expérience acquise sur les partenariats par le Programme pour l'industrie de l'Université de Cambridge (University of Cambridge Programme for Industry/CPI) en matière de recherche et de formation, Ruth Findlay-Brooks (CPI) a montré que les PPP étaient de plus en plus présentés comme efficaces face à des problèmes de développement trop complexes et trop ardues pour être réglés par l'intervention d'un seul secteur. Elle a énuméré les facteurs qui contribuent au succès des partenariats: l'engagement mutuel des partenaires, le volume des ressources disponibles, la clarté de l'accord de partenariat en place, la bonne planification du partenariat et des méthodes, l'environnement favorable, la participation des bénéficiaires/parties prenantes, l'efficacité du rôle des intermédiaires/défenseurs du partenariat, et une bonne communication à l'intérieur comme à l'extérieur. Cependant, des entretiens avec des spécialistes ont montré que même là où les PPP semblent être la meilleure solution, les obstacles rencontrés à la fois dans leur développement et leur gestion "sont trop facilement ignorés", ce qui nuit aux résultats. Ruth Findlay-Brooks a souligné la nécessité de répondre aux préoccupations de légitimité et de responsabilité que suscitent les PPP, en particulier à cause de l'influence disproportionnée des entreprises, de l'inégalité des rapports de force et des attentes différentes des partenaires.

Dans son exposé, Klaus Leisinger (Fondation Novartis pour le développement durable) a expliqué que les entreprises peuvent jouer un rôle important dans le règlement des grands problèmes mondiaux mais qu'elles ne peuvent pas le faire seules ni en se conformant au modèle classique, guidé exclusivement par des considérations marchandes. Beaucoup de gens souffrant de la pauvreté et de ses effets n'ont pas assez de pouvoir d'achat pour se procurer sur les marchés ce dont ils ont le plus besoin. Il faut donc, à côté des activités commerciales habituelles, des approches novatrices et créatrices (tels que des systèmes de prix différenciés pour les médicaments essentiels ou une recherche pro-bono sur les maladies de la pauvreté). Il a ajouté que les acteurs de la société civile devaient renoncer à la confrontation et à l'opposition comme tactiques politiques et adopter des démarches pragmatiques et constructives en faveur de solutions communes quand aucun acteur ne pouvait raisonnablement régler seul le problème. Les jugements différenciés portés sur la manière dont les sociétés assument leurs responsabilités sociales, ainsi que le "capital réputation" acquis par celles qui ont démontré leur volonté de contribuer à la solution des problèmes sociaux, pouvaient inciter à en faire plus et à le faire mieux et même ajouter une nouvelle dimension à la concurrence.

Les divers exposés ont apporté des enseignements utiles et ouvert à la réflexion de nouveaux horizons. Renginee G. Pillay a estimé que le mouvement naissant pour la responsabilisation des entreprises remettait en question les idées en cours sur le rôle de l'Etat face aux sociétés commerciales, redonnant ainsi un sens radical au concept de RSE. S'il ne remet pas en cause l'idée de la primauté de l'actionnariat, le mouvement cherche à rétablir l'autorité des Etats et des institutions intergouvernementales et réclame une législation plus stricte des sociétés commerciales. Elle est d'avis que, ce faisant, le mouvement conteste aussi l'idée que la société sert ses intérêts propres en recherchant exclusivement ceux de ses actionnaires.

Ndangwa Noyoo et Caleb Reid Luc Wall ont proposé divers moyens de mettre fin au manque de méthode avec lequel sont abordées la RSE et la politique sociale et qui n'est bon ni pour les entreprises ni pour la société. Décrivant l'imprévisibilité et l'inefficacité des politiques et la corruption qui gangrène leur élaboration et les investissements sociaux au Kazakhstan, Caleb Reid Luc Wall a proposé que les STN travaillent directement avec les populations locales au lieu de continuer à contribuer à des projets gérés par les élites gouvernementales qui ne se révèlent guère profitables ni sur le plan commercial ni sur le plan social. Ndangwa Noyoo a reconnu l'importance de la participation de la population mais a souligné la nécessité de lier, par des mesures d'encadrement et de contrôle, l'implication des entreprises dans la politique sociale à un large programme de développement et de progrès social. La RSE deviendrait alors une question de politique publique, ne serait plus abordée de manière segmentée et verrait sa légitimité établie dans le domaine de la politique publique. De telles initiatives "harmonisées", a-t-il mis en garde, ne peuvent voir le jour que lorsque le gouvernement établit des partenariats clairs et constructifs avec le secteur privé et les organisations de la société civile.

S'agissant des PPP, Ruth Findlay-Brooks a suggéré que pour amener un changement structurel et avoir à long terme un impact sur le développement, les partenariats devaient renoncer aux solutions imposées d'en haut au profit d'autres méthodes: consultation réelle des populations, obligation de rendre compte, modalités de gouvernance et d'apprentissage. Pour réussir, les initiatives ont besoin d'un environnement favorable: il faut que les partenaires reconnaissent leurs différences, se mettent d'accord sur l'évaluation des résultats, et que les décisions de politique générale soient prises en connaissance de cause. Klaus Leisinger a approuvé ce point de vue, disant qu'il était essentiel d'établir certaines "règles de participation" pour les entreprises et les organisations de la société civile afin de favoriser une symbiose qui soit novatrice et qui ne discrédite pas les objectifs légitimes d'institutions qui remplissent des fonctions différentes dans la société, elle-même basée sur la division du travail.

Dans la discussion qui a suivi, de nombreuses questions ont été posées sur la nature de l'entreprise, son rôle légitime dans la politique sociale, et la nature de sa contribution au développement. Quel rôle la RSE devrait-elle jouer vis-à-vis des politiques sociales nationales, et en quoi ce rôle est-il lié au caractère lucratif de l'entreprise? Comment concilier les critiques systémiques du rôle de l'entreprise

avec les arguments moraux qu'avancent les entreprises elles-mêmes? Quand les PPP sont-ils une option viable et comment faudrait-il en évaluer les résultats?

Répondant à diverses questions sur les partenariats, Ruth Findlay-Brooks a fait observer qu'il ne fallait pas confondre philanthropie et partenariat parce que souvent, la philanthropie ne se souciait pas de ce qui se passait "sur le terrain", convaincue de savoir par avance ce qui était nécessaire. Elle a ajouté qu'il fallait procéder à une évaluation rigoureuse de l'impact d'un PPP avant de déterminer s'il était la meilleure manière d'impliquer des sociétés commerciales mais que les outils quantitatifs dont on disposait actuellement n'étaient pas très utiles parce qu'ils ne saisissaient pas toute la complexité des résultats et des impacts du partenariat. Klaus Leisinger a noté que les PPP ne sont pas toujours un "remède infaillible". Il faut une participation engagée, alliée à une attitude pragmatique, et un désir commun de trouver les solutions les plus économiques pour faire des progrès tangibles et durables, a-t-il dit, et l'attention devrait se porter sur les objectifs à atteindre par la collaboration, et non sur une adhésion dogmatique à des positions idéologiques. Klaus Leisinger a résumé son point de vue en disant que la structure de la politique sociale nationale devait être déterminée par des processus démocratiques et un développement partant de la base, et que les sociétés devaient la soutenir du mieux qu'elles pouvaient.

Réagissant aux exposés, Francisco Durand a déclaré qu'il était compréhensible que les entreprises adoptent la RSE, vu leur besoin grandissant d'opérer dans de nouveaux contextes et d'obtenir une plus grande légitimité. Cependant, c'est aller trop loin que de considérer les sociétés commerciales comme des "acteurs clés" dans le domaine social. Quoi qu'elles fassent, a-t-il affirmé, cela ne remplace jamais l'intervention de l'Etat parce que ce n'est pas durable et ce n'est pas ce qu'elles font de mieux. "Les politiques sociales sont essentielles pour les entreprises, mais l'inverse n'est pas vrai." Ndwangwa Noyoo a souscrit à ce propos, tout en soulignant la nécessité de considérer le contexte car chaque pays se construit sur une base différente. Dans certains endroits, les sociétés commerciales jouent un rôle important que l'on ne peut pas changer du jour au lendemain.

Se reportant à plusieurs exposés, Thandika Mkandawire a relevé la nécessité d'abandonner les arguments moralistes de la RSE pour une compréhension plus systémique de la façon dont le secteur privé peut contribuer au processus de développement. Les préoccupations classiques des Etats développementaux—tels que les transferts de technologie, la création d'emplois, les questions du commerce, etc.—sont exclues de la RSE. La grande question devrait être de comprendre comment les entreprises s'insèrent dans le programme de développement et de veiller à ce que le secteur privé soit à l'aise dans le rôle qu'il doit tenir. Après avoir fait observer que ce sont généralement les Etats très centralisés qui réussissent à développer leur pays, il a accueilli avec scepticisme l'idée qu'une politique sociale décentralisée et laissée aux bons soins des communautés locales puisse être la voie du progrès.

## **Séance 4—Lobbying et influence des entreprises sur les politiques**

Il y a depuis longtemps, chez les universitaires et les ONG, un fort courant d'opinion qui estime que les firmes et associations patronales ont des pratiques de lobbying qui sont contraires à leurs initiatives de responsabilité sociale ou remplacent les préoccupations sociales par des considérations économiques. L'étendue et l'efficacité des pressions qu'elles exercent sont, toutefois, contestées. De plus, les rapports entre le lobbying et d'autres moyens utilisés par les milieux d'affaires pour influencer sur les politiques, et leurs conséquences pour la politique sociale, ne sont pas suffisamment étudiés, surtout dans le contexte des pays en développement. Les exposés de cette séance se sont intéressés au lobbying industriel et commercial dans les pays en développement, aux rapports entre ces lobbies et les politiques sociales et à la manière de concilier éventuellement la RSE, le lobbying des sociétés et un système social progressiste.

Robert Archer (International Council on Human Rights Policy), qui présidait la séance, a relevé les contradictions et les incohérences observées non seulement dans le monde des entreprises mais aussi à l'intérieur des entreprises elles-mêmes. Il s'est demandé si, par leur lobbying et la poursuite d'intérêts égoïstes, elles n'étaient pas en train de nuire à leurs intérêts à long terme.

Bart Slob et Francis Weyzig (Centre for Research on Multinational Corporations/SOMO) ont donné un aperçu et une évaluation de la littérature sur le lobbying des sociétés. Ils affirment que fondamentalement, les stratégies politiques des firmes peuvent se ranger en deux grandes catégories: celles qui visent à informer et celles qui visent à faire pression. Tandis que les lobbies d'information s'attachent à fournir des rapports de recherche, des données, des analyses et des opinions, les lobbies de pression s'emploient à influencer les décideurs politiques par des campagnes de sensibilisation, à rapprocher les décisions politiques de décisions relatives aux investissements et à militer pour une autorégulation. Les deux conférenciers ont relevé l'absence de l'aspect éthique et de tout effort systématique pour appliquer les principes de la RSE au lobbying des sociétés, même dans les STN qui se sont dotées de politiques générales détaillées en matière de responsabilité sociale. Les systèmes qui donnent des lignes directrices aux sociétés sur la manière de rendre compte de leur lobbying et de leurs stratégies en la matière, telles que les lignes directrices G3 de l'organisation Global Reporting Initiative, sont peu utilisés et il est rare que des entreprises livrent des informations complètes aux parties prenantes sur leur lobbying et sur leurs stratégies dans ce domaine. Du point de vue du développement, le manque actuel de politiques cohérentes et de transparence est d'autant plus préoccupant que divers cas ont été mis en évidence dans lesquels des lobbies de sociétés ont eu des effets néfastes sur des pays en développement. Les recherches universitaires, cependant, tendent à s'intéresser surtout aux moyens d'améliorer les stratégies de lobbying et aux conditions dans lesquelles le lobbying peut avoir une incidence positive sur le bilan d'une société. Quant aux contextes étudiés, ce sont généralement des pays à haut revenu ou des enceintes où s'élaborent les politiques internationales telles que les négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Il n'existe pratiquement pas d'étude universitaire sur le lobbying des sociétés dans les pays en développement.

Wagner Pralon Mancuso (Université de Sao Paulo) a présenté les stratégies politiques adoptées par les industriels dans la campagne qu'ils ont menée pour réduire ce que l'on appelle communément le "coût du Brésil", soit les facteurs qui, selon les milieux d'affaires, limitent la compétitivité internationale des sociétés nationales. Au nombre de ces facteurs, Wagner Pralon Mancuso inclut une régulation économique excessive et de piètre qualité, une législation du travail inadaptée, un système fiscal qui pénalise la production, le coût élevé du financement de l'activité de production, l'insuffisance de l'infrastructure physique, et une infrastructure sociale déficiente. Il a montré que la Confédération nationale de l'industrie (Confederação Nacional da Indústria/CNI), l'association patronale faïtière au Brésil, fonctionnait comme "entrepreneur politique" en mobilisant les milieux d'affaires. Le lobby constitué par la CNI vers 1995 n'a pas cessé de faire pression sur le législatif et a obtenu de nombreux succès politiques. Les recherches de Wagner Pralon Mancuso laissent à penser que la tradition corporatiste du Brésil est en train de céder la place à des formes de relations Etat-entreprises qui sont normalement associées à des systèmes pluralistes tels que celui des Etats-Unis. C'est d'autant plus préoccupant que les activités de lobbying ne sont nullement réglementées au Brésil.

Dans son exposé, Benedicte Bull (Centre pour le développement et l'environnement/SUM, Université d'Oslo) a étudié comment les entreprises chiliennes ont influencé ou tenté d'influencer la manière dont les accords commerciaux régissent le comportement à l'égard de l'environnement et le respect des droits des travailleurs. Elle a estimé que, bien que les négociations commerciales aient été souvent présentées comme un jeu "à deux niveaux"—les gouvernements devant négocier à la fois avec des organisations nationales et avec des partenaires commerciaux étrangers—cette distinction ne tenait pas compte de l'extraordinaire symbiose d'opinion qui existe entre les technocrates et les entreprises ni du fait que l'Etat a délégué certains pouvoirs de régulation à des acteurs commerciaux ou industriels. Grâce à la coopération et à la participation actives des milieux d'affaires, les négociateurs chiliens ont acquis d'importantes compétences techniques (par le biais des chassés-croisés de personnel entre secteur privé et secteur public, des études de faisabilité, grâce à la coordination des

apports intellectuels du monde des entreprises, à la communication de données et d'analyses, etc.), ce qui a atténué à la fois l'antagonisme observé entre le gouvernement et le monde des affaires après le retour de la démocratie en 1990, et l'opposition intérieure aux accords commerciaux. Après avoir décrit le contexte, Benedicte Bull a indiqué que la place des questions touchant à l'environnement et au travail dans les négociations commerciales et dans les programmes politiques des associations patronales variait sensiblement. Elle a estimé que cette variabilité s'expliquait par le fait que les normes et critères des partenaires commerciaux et des consommateurs du Nord avaient en fait déterminé l'entrée des préoccupations sociales et environnementales dans les discussions.

Les exposés de cette séance ont relevé la nécessité de mieux comprendre les moteurs du lobbying et les méthodes employées à cet égard dans les pays en développement, en particulier de faire la différence entre les activités utiles des lobbys et celles qui sont dangereuses. Bart Slob et Francis Weyzig ont dit qu'il restait beaucoup à faire sur la question, surtout s'agissant des pays en développement (étudier par exemple, les pressions directes ou indirectes exercées par les STN sur les gouvernements des pays d'accueil dans les enceintes internationales par l'intermédiaire du gouvernement de leur pays d'origine). Les circuits les plus importants empruntés par le lobbying restent hors du champ d'investigation des universitaires et des décideurs politiques et, comme certains de ces circuits ne peuvent être régulés, la transparence est encore l'option la plus efficace. Les politiques générales concernant la RSE devraient aussi porter sur le lobbying, et les sociétés devraient être tenues de communiquer des informations sur tous les circuits qu'elles empruntent pour faire pression et sur leurs positions dans les lobbys.

Tous les exposés ont montré que le savoir et le soutien techniques apportés par les entreprises en diffusant des données ou des informations et des analyses d'experts étaient un élément clé de la stratégie de lobbying, et que le gouvernement s'en félicitait souvent. Cependant, comme l'ont montré les exposés de Benedicte Bull et de Wagner Pralon Mancuso, les mécanismes de transmission et les résultats varient selon le contexte et le type de politique. Si au Brésil, le lobbying contre le coût du Brésil a nécessité la mobilisation de la majorité des entreprises et un investissement considérable en analyses, prises de position et communication de la part des associations patronales sectorielles et de l'association patronale faîtière, le cas chilien montre que, dans les négociations commerciales, le lobbying s'est traduit par une collaboration étroite et des relations personnelles. Il ressort de ces deux cas que les préférences des entreprises en matière de politique sociale ont été déterminées exclusivement par des préoccupations immédiates de compétitivité internationale et d'accès au marché.

Pendant la discussion, bon nombre de questions ont porté sur des considérations méthodologiques et les conséquences sociales du lobbying des sociétés. Peut-on faire la différence entre ses aspects "positifs" et ses aspects "négatifs"? Y a-t-il une ligne de démarcation claire entre le lobbying et la corruption? Comment peut-on vérifier ou mesurer l'impact des lobbys industriels ou commerciaux? Le lobbying des sociétés a-t-il un taux de réussite inférieur ou supérieur à celui d'autres acteurs sociaux?

Interrogé sur l'étendue de l'influence des entreprises, Wagner Pralon Mancuso a répondu qu'il préférerait le terme de "succès" ou de "réussite" à celui d'"influence" parce que les premiers suggèrent une corrélation et le dernier, un rapport de causalité. Il n'est pas forcément possible de prouver l'existence d'un rapport de cause à effet entre l'influence des entreprises et la politique une fois définie. Tout en approuvant la nuance, Francis Weyzig a déclaré qu'aux fins de la recherche, il était suffisant et donc important de mettre en évidence la corrélation. Il a aussi estimé impossible de faire une distinction nette entre les types d'influence "positifs" et "négatifs" car cela nécessiterait un jugement moral et donc subjectif. De plus, la question est compliquée par le fait que, dans de nombreux cas, les activités de lobbying ont à la fois des aspects constructifs et négatifs. Reprenant l'exemple du coût du Brésil, Wagner Pralon Mancuso a admis que ces activités pouvaient être à la fois utiles et dangereuses pour la société mais a estimé que, dans certains cas (s'agissant de l'infrastructure sociale par exemple), il y a manifestement des intérêts communs entre les entreprises et les travailleurs. Dans d'autres domaines tels que les propositions touchant à la fiscalité et à la

législation du travail, il existe un conflit net avec d'autres acteurs sociaux. "Tout dépend à l'évidence du type de politique", a-t-il déclaré.

S'interrogeant sur la conduite à adopter à l'égard du lobbying, Francis Weyzig a proposé que l'attention se porte sur l'obligation pour les entreprises de rendre compte, la transparence et la communication régulière d'informations. Les sociétés commerciales ou industrielles devraient fournir régulièrement des informations sur ce qu'elles font, et, lorsque des parties prenantes le leur demandent, sur les raisons pour lesquelles elles le font. Kevin Farnsworth a remis en question la viabilité des initiatives volontaires: "la RSE obscurcit souvent autant qu'elle clarifie", a-t-il dit. Bart Slob a réagi en disant que la réglementation gouvernementale serait inefficace parce que les sociétés trouveraient les moyens de ne pas s'y conformer. Il a pris l'exemple des règles qui régissent les contributions aux campagnes politiques aux Etats-Unis et qui, à son avis, n'ont guère eu d'effet car elles ont simplement amené les donateurs à imaginer de nouvelles méthodes pour acheminer les fonds au parti qu'ils voulaient soutenir. De plus, la recherche montre que les dons politiques sont en fait mineurs par rapport à d'autres formes de lobbying plus subjectives et impossibles à réglementer, telles que les chassés-croisés de personnel entre le secteur privé et le secteur public et l'influence des technocrates. Pour ces raisons, a-t-il dit, la ligne de conduite la plus appropriée consiste à responsabiliser les sociétés en étendant les principes de la responsabilité sociale et les codes de conduite aux activités de lobbying.

Répondant à des questions sur l'engagement et l'influence d'autres acteurs sociaux, Benedicte Bull a expliqué que les organisations de travailleurs, ainsi que des ONG écologiques et des PME étaient invitées par le gouvernement chilien à participer aux négociations de libre-échange avec l'Union européenne et les Etats-Unis. Cependant, des conflits d'intérêts entre groupes ont empêché le gouvernement de créer une instance tripartite, limitant considérablement la concertation intersectorielle. De plus, les conflits et divisions à l'intérieur des syndicats eux-mêmes affaiblissaient sérieusement la voix des travailleurs et leur participation, alors que les entreprises étaient relativement unies. A propos de ce constat, Wagner Pralon Mancuso a fait remarquer que l'importance que présentait une réduction du coût du Brésil pour les entreprises facilitait une action collective de leur part.

Le lobbying des sociétés comporte de nombreuses zones "inexplorées": telle fut l'une des conclusions de la discussion. Wagner Pralon Mancuso a dit que les concessions du gouvernement aux entreprises étaient peu analysées et a approuvé le commentaire de Kevin Farnsworth sur la nécessité de tenir compte des subventions cachées accordées aux entreprises (par l'éducation, la formation, les politiques sociales et les exonérations fiscales). Bart Slob est tombé d'accord avec Ben Ross Schneider pour estimer que tant les échecs que les succès du lobbying pouvaient être riches d'enseignements. Dans le même ordre d'idées, plusieurs participants, dont une personne du public qui a suggéré que les cas de l'Estonie et de la République de Corée seraient intéressants à étudier, ont mentionné la nécessité de mieux comprendre comment les institutions de l'Etat ont réussi dans le passé à mettre en échec les aspects néfastes du lobbying et la "recherche de rentes". Enfin, Francis Weyzig a jugé essentiel de mieux comprendre les moyens à employer pour obliger les associations patronales à rendre des comptes.

## **Séance 5—Nouveaux pactes sociaux et régulation politique**

De nombreuses littératures indiquent que les institutions ayant pour vocation le dialogue et une prise de décision concertée ont jeté les bases de la croissance économique, d'un développement équitable et d'une régulation efficace. La légitimité de ces structures de gouvernance dépend de leur ouverture, de leur capacité à concilier des intérêts différents et de leur aptitude à répondre aux préoccupations à la fois de compétitivité industrielle et de bien-être social. On a vu apparaître au cours des dernières décennies des institutions de gouvernance privées, publiques et multipartites de formes nouvelles qui remplissent en fait une fonction de régulation. Les exposés de cette séance ont porté sur la performance de ces structures d'un point de vue social, en particulier sur leur capacité à laisser

s'exprimer différents groupes sociaux et à leur donner suffisamment d'influence, et sur le rôle de l'Etat dans ces nouveaux pactes sociaux.

Anne Miroux (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement/CNUCED), qui a présidé la séance, a ouvert la discussion en relevant l'intérêt de ces questions pour divers secteurs industriels. Elle s'est référée en particulier au *Rapport 2007 sur l'investissement dans le monde* de la CNUCED qui traite de sujets similaires à propos des industries extractives.

Agni Kalfagianni (Université de Stuttgart) a analysé la prolifération des structures privées de gouvernance dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation des pays en développement. Elle a fait valoir qu'à long terme les institutions privées empêchaient la création des conditions nécessaires à la protection des pauvres. En se concentrant, les réseaux mondiaux de distribution ont pu regrouper les achats, contrôler les réseaux de production et les ressources, et faire appliquer des normes privées. Les résultats ne laissent aucun doute: la concentration des réseaux de distribution et l'application de normes privées ont obligé de nombreux petits agriculteurs et commerçants à cesser leur activité. L'introduction de règles garantissant de bonnes conditions de travail dans l'esprit de la RSE n'est guère de nature à remédier à ces conséquences néfastes et la modestie même de ce moyen tranche singulièrement avec le transfert du pouvoir normatif au privé. Elle s'est inquiétée des conséquences pour la démocratie de la privatisation des structures de gouvernance dans le domaine alimentaire. Etant donné que les producteurs touchés participent de manière inégale à l'élaboration des nouvelles normes, que le processus normatif manque de transparence et que ceux qui y participent n'ont aucune obligation de rendre compte, la légitimité que les institutions privées de gouvernance tiendraient de leur base laisse sérieusement à désirer. De même, les efforts déployés pour rehausser la légitimité des systèmes privés mis en place, qui serait une "légitimité par les résultats", se heurtent à des obstacles de taille. Par exemple, qui est le "public" censé évaluer le résultat fourni? En quoi les consommateurs (du Nord et du Sud), les agriculteurs et les organisations de la société civile participent-ils à la définition du "bien public"?

Dans son exposé, Paola Perez-Aleman (Université McGill) a répondu à certaines des préoccupations exprimées par Agni Kalfagianni en faisant entrevoir comment les partenariats normatifs et les partenariats STN-ONG pourraient, dans des conditions spécifiques, favoriser l'intégration des producteurs les plus pauvres et des micro-entreprises. Elle a présenté une étude de cas sur la chaîne d'approvisionnement du café de luxe, dans laquelle de petits producteurs du Mexique et d'Amérique centrale tiennent une place importante parce qu'ils contrôlent les zones limitées où peuvent être récoltées ces variétés de café. Après avoir étudié l'évolution suivie par l'alliance Starbucks-Conservation International (CI), qui est passée de l'activité normative à la mise en application, elle a estimé que l'élaboration et l'application de nouvelles normes par les partenariats STN-ONG mettaient en lumière des moyens possibles de favoriser un développement solidaire. Il semble important en particulier d'apporter une assistance active aux petits producteurs pour qu'ils puissent répondre aux normes et de créer des conditions propices au développement en général et à la viabilité de leurs entreprises.

Les efforts déployés par les Nations Unies pour favoriser les entreprises durables ont été le thème de l'exposé de Catia Gregoratti (Université de Manchester). Elle a procédé à une évaluation empirique et conceptuelle de l'Initiative de développement d'entreprises durables (Growing Sustainable Business/GSB) du PNUD, Division des partenariats avec les entreprises, dans divers pays d'Afrique de l'Est depuis son lancement en 2002. Conçu pour élargir l'accès des pauvres aux biens, aux services, à l'emploi et aux moyens d'existence, cet arrangement multipartite vise à faciliter l'exécution de projets et la concertation entre le gouvernement, des entreprises locales et internationales et la société civile sur la politique nationale. Après avoir jugé que ce partenariat institutionnalisé et localisé péchait par "élitisme et exclusivisme", elle a estimé que les projets de partenariat de l'Initiative GSB avaient donné des résultats contestables sur le plan du développement. Les mécanismes de gouvernance sont souvent imposés d'en haut et la participation des parties prenantes organisée dans l'intérêt des grandes entreprises, de sorte que des projets justifiés du point de vue du développement social ou durable ne changent souvent rien au statu quo.

Atul Sood (Centre for the Study of Regional Development, Université Jawaharlal Nehru) s'est placé dans une perspective nationale. Il a expliqué qu'à un moment où les entreprises pèsent de plus en plus dans l'élaboration des politiques en Inde, le gouvernement a renoncé dans une certaine mesure à décider activement de sa politique sociale. Il a préféré jouer de plus en plus un rôle de coordinateur et de facilitateur, confiant d'importantes responsabilités à des institutions de la société civile et abdiquant, dans un certain sens, celle qui lui incombe de concevoir des politiques sociales. En conséquence, il n'y a pas de stratégie gouvernementale pour les partenariats de développement, aucune base sur laquelle s'appuyer pour établir des pactes sociaux, aucune part prise par les entreprises à la politique sociale ni aucun dialogue avec elles sur le sujet.

Les exposés de cette séance ont jeté des éclairages divers sur la légitimité des structures de gouvernance qui se forment et leur capacité à répondre simultanément aux préoccupations de compétitivité industrielle et de bien-être social. Les conférenciers ont tous lancé un appel sans équivoque pour que soit encouragée l'action collective des producteurs pauvres et pour que l'Etat et la société civile s'impliquent davantage. Après avoir montré les limites et les contradictions d'une conception étroite des "entreprises durables" qui tiendrait lieu de stratégie de développement, Catia Gregoratti a appelé de ses vœux une révision fondamentale de la manière de conceptualiser les partenariats pour le développement et de les concevoir en général. Dans les partenariats qui visent sincèrement à favoriser les pauvres, a-t-elle déclaré, la participation part de la base. Aussi les institutions qui servent d'intermédiaires dans les partenariats devraient-elles éviter de donner la priorité aux intérêts commerciaux ou industriels dans les processus de consultation et les structures de gouvernance.

L'évolution de l'industrie alimentaire mondiale vers des structures monopsones, a dit Agni Kalfagianni, empêche d'introduire des critères sociaux dans les normes du commerce de détail. Elle a estimé que la "démocratie délibérative"—qui favorise la solidarité et un dialogue illimité—bien que difficile à réaliser parce que les nombreux acteurs du système alimentaire mondial ont des pouvoirs discursifs et structurels variés—pourrait être le seul moyen de légitimer la gouvernance dans le domaine de l'alimentation là où les acteurs privés sont très influents. Elle a aussi affirmé que les acteurs publics ne pouvaient plus ignorer leur responsabilité de gouvernance globale dans ce domaine et devaient veiller à la mise en place de réglementations publiques appropriées et à la démocratisation des institutions. Elle et Paola Perez-Aleman ont toutes deux estimé qu'une vraie participation des populations locales passait par un renforcement des capacités locales.

Paola Perez-Aleman a fait observer que l'alliance Starbucks-CI éclaire le pouvoir qu'ont l'Etat, un secteur privé largement représentatif et des ONG d'élaborer des politiques qui lient développement social et économique. Si des normes et des principes peuvent coordonner les relations entre acteurs, les normes provenant de partenariats peuvent informer l'élaboration des politiques et la réglementation publique. Une amélioration durable de la condition sociale et économique des producteurs pauvres, en revanche, passe par un soutien apporté à leur organisation collective pour qu'elle puisse se mettre en rapport avec des ONG et des gouvernements, avoir accès à des ressources et développer leur capacité à anoblir leurs produits.

Après avoir de nouveau appelé de ses vœux une action de l'Etat, Atul Sood a proposé que, par souci d'équité, le gouvernement indien cherche activement les moyens d'engager les entreprises sur le terrain social. Bien que celles-ci n'aient guère actuellement de raisons de le faire, il a recensé quelques cas dans lesquels une action sociale est urgente, les intérêts des entreprises et ceux de la société ne sont pas en conflit et où les acteurs de la société civile ont d'amples opportunités de faire pression pour que les entreprises s'engagent sur le terrain social. Selon Atul Sood, ces cas sont les suivants: (1) la réduction de l'influence des propriétaires fonciers dans les régions rurales, en particulier par une réforme agraire; (2) la sauvegarde des droits fondamentaux au logement et à la santé; et (3) l'accès à l'éducation primaire. Il a également estimé que les questions litigieuses, telles que les emplois réservés aux castes inférieures, seraient abordées de manière plus efficace si un pacte social général ou un cadre fondé sur des droits était en place et constituait une base de discussion.

Pendant la discussion qui a suivi, de nombreuses questions ont porté sur l’alignement des activités des entreprises sur les politiques gouvernementales par le biais d’instruments politiques, d’agences ou de plans centralisés. Anne Miroux a fait remarquer à quel point la discussion tournait autour de la nécessité d’une vision politique de l’Etat et de la mise en place d’un cadre cohérent dans lequel les associations patronales et la société civile puissent se retrouver. Elle a relevé la place fondamentale que ce principe a toujours tenue dans les travaux de la CNUCED.

Catia Gregoratti a dit que, s’agissant de plans de développement national tels que les DSRP (documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté), il importe de se demander quelles priorités ils traduisent. Les politiques de la Banque mondiale, l’endettement national et d’autres questions structurelles déterminent souvent à l’avance la façon de rédiger et de présenter ces plans. Il y a lieu aussi de contester la “nouvelle relation symbiotique” entre le capital et l’Etat, en particulier le fait que le secteur privé auquel ont été accordés tant d’avantages et de concessions se trouve de fait promu à une situation de privilégié. Elle a estimé que, dans ce contexte, les PPP demeuraient une réponse pragmatique, une solution de bricolage à des problèmes structurels. Elle a été également d’avis qu’il était problématique de compter sur la société civile pour apporter “des freins et des contrepoids” comme on le faisait actuellement, dans les pays où elle n’était guère développée.

Répondant à plusieurs questions et commentaires sur les rapports entre les associations patronales, les PME, les PPP et les modalités de régulation, Paola Perez-Aleman a rejoint Benedicte Bull pour penser que les politiques publiques devaient s’intéresser directement aux petites entreprises. En Amérique centrale, contrairement à ce qu’elles ont fait dans certains pays, les grandes associations patronales n’ont pas aidé les PME à se moderniser et à se conformer aux normes de production. Au contraire, ce sont les initiatives des PME elles-mêmes, confrontées à des problèmes de production, qui ont été le point de départ d’activités associatives et de renforcement des capacités; elles ont demandé l’aide du gouvernement pour se moderniser et devenir compétitives sur le plan international. A une question sur “l’avance souvent prise” par les normes privées sur la réglementation publique dans les chaînes d’approvisionnement, elle a répondu que les partenariats entreprises-ONG pouvaient être considérés par l’Etat, dans certaines circonstances, comme des “prototypes en matière de régulation”, dont il pouvait tirer des enseignements. Après avoir donné des exemples touchant à la santé, à la sécurité et à l’environnement, elle a estimé que les questions de régulation étaient souvent spécifiques au contexte et devaient donc être réglées dans des milieux de production particuliers.

## **Séance 6—Militantisme transnational et régulation multiscale**

La régulation comme enjeu politique et la contestation sociale du pouvoir des milieux d’affaires deviennent de plus en plus un phénomène transnational et multiscale. Des réseaux de la société civile peuvent regrouper des mouvements et des organisations travaillant aux niveaux local, national, régional et/ou mondial. Il est indispensable d’étudier certains centres de contre-pouvoir pour en comprendre les limites et reproduire leur capacité à stimuler un développement solidaire. Les difficultés organisationnelles et institutionnelles rencontrées par ces réseaux, leurs rapports avec les mouvements syndicalistes traditionnels, leur aptitude à inciter le gouvernement à s’engager, et le contexte politico-économique général dans lequel ils opèrent ont été parmi les questions abordées par les conférenciers pendant cette séance.

Auret van Heerden (Fair Labor Association/FLA) a ouvert la séance par quelques observations faites sur la RSE vue sous différents angles, en particulier celui de la “gestion des risques”. Il a contesté l’argument souvent avancé par les STN, qui évoquent la difficulté de surveiller les pratiques des employeurs et l’imputent au manque de transparence des chaînes d’approvisionnement, qui vient des divers degrés de sous-traitance (“sous-sous-traitants”). Il a fait valoir que les risques sociaux inhérents au recours à des sous-traitants de pays en développement, où les travailleurs sont exposés à certains abus, obligent à l’évidence à suivre avec soin la chaîne d’approvisionnement et à la surveiller. Il a

ensuite traité de la nature volontaire de la RSE pour ce qui est de la viabilité et de l'obligation de rendre compte:

Lorsqu'on parle de la responsabilité sociale des entreprises, qui représente le 'S' et dans quelle mesure ce 'S' fait-il partie intégrante de l'initiative RSE? Autrement dit, peut-on choisir comme on veut ses interlocuteurs et ses partenaires? Ou est-on obligé de prendre les partenaires que le corps social veut voir représentés, ceux qui sont les plus représentatifs, les plus légitimes dans ce domaine particulier de l'action sociale? A qui vont-ils rendre des comptes? Si l'on vise vraiment la durée, qui va piloter ce programme de RSE? Sera-ce un réseau de parties prenantes locales ou la société commerciale ou industrielle elle-même?

En s'inspirant d'études de cas de plusieurs campagnes d'ONG, Florence Palpacuer (Université de Montpellier) a analysé la façon dont les réseaux transnationaux de contre-pouvoirs contribuent à l'émergence de nouvelles formes de dialogue social dans l'industrie mondiale de l'habillement. Sa description de la campagne menée par l'usine de confection mexicaine Matamoros contre Puma en 2003, et du cas des ouvrières de la confection d'Hermosa en El Salvador, auquel ont été mêlés Adidas, Nike et d'autres marques de vêtements en 2005–2006, a montré à quel point les réseaux faisant campagne reflétaient l'organisation des chaînes d'approvisionnement de ces sociétés. Elle a également démonté les mécanismes par lesquels les ONG, comme les sociétés visées, apprenaient et adaptaient leur réponse, recourant de plus en plus à des modes de règlement collectifs. Des liens plus étroits entre ONG dans diverses parties du monde, rendus possibles par la rapidité des communications par l'Internet, ont permis à des réseaux d'organiser simultanément des campagnes internationales contre plusieurs marques en un laps de temps beaucoup plus court. Florence Palpacuer a aussi indiqué que la FLA (initiative multipartite lancée en 2002 qui surveille les conditions sociales dans les usines auxquelles sous-traitent les sociétés qui en sont membres) prévoyait un "mécanisme de dépôt de plaintes de tiers" par lequel toute personne pouvait dénoncer des infractions au code dans les usines produisant pour les adhérents à la FLA. De tels mécanismes permettent de s'attaquer aux problèmes de manière collective et de ne pas laisser l'individu affronter seul son employeur.

Jeroen Merk (Université du Sussex et Clean Clothes Campaign/CCC) a expliqué que les secteurs de l'habillement et de la chaussure de sport traversaient une crise structurelle inhérente à la flexibilité de la main-d'œuvre. Cette crise, qui affecte les pays du monde où sont finis les vêtements et les chaussures de sport, a été provoquée par des obstacles à la syndicalisation et par la capacité du capital à se délocaliser. Il l'a qualifiée de "structurelle" pour signifier que les cas dans lesquels les conditions de travail s'écartaient des normes n'étaient pas isolés mais que l'exploitation et les abus étaient délibérés et systématiques. Le nœud du problème tient à la division des fonctions, dans l'organisation de la production et de la consommation, entre les sociétés d'où viennent les commandes (les marques et les détaillants) d'une part, et les industries manufacturières travaillant pour l'exportation, de l'autre. La chaîne globale d'approvisionnement elle-même s'est transformée en obstacle à l'organisation, a-t-il constaté.

Dans un exposé sur la réponse du secteur pétrolier sud-africain aux préoccupations de santé publique et de protection de l'environnement, James Van Alstine (London School of Economics and Political Science/LSE et International Institute for Sustainable Development/IISD) a montré comment la base, par la contestation et le pouvoir du discours, avait fait évoluer la perception collective de la pollution industrielle dans le bassin de Durban. Selon lui, la priorité donnée par le gouvernement sud-africain à la croissance économique et à la compétitivité internationale, et la mollesse et le caractère fragmentaire des réponses apportées par les raffineries de pétrole concernées ont fait échouer les tentatives d'initiatives volontaires et provoqué un conflit entre les objectifs de salubrité de l'environnement, de politique sociale et de développement solidaire. Dans ce contexte, la société civile locale, avec l'appui de réseaux transnationaux, a su mobiliser les esprits et amener une transformation des institutions, les faire passer du mode normatif au mode régulateur, et stimuler la capacité de contrôle de l'Etat.

Adoptant une démarche néo-gramscienne, Ngai-Ling Sum (Université de Lancaster) a étudié l'adoption des principes de la RSE par les géants de la distribution et son impact dans les pays en développement. Elle s'est concentrée sur les activités de Wal-Mart en Chine, où la STN a conclu des partenariats de coentreprise avec des fonds de placement publics et avec des sociétés financières mondiales pour établir des régimes de gouvernance économique au niveau local. Cette tendance à la "wal-martisation", pour reprendre ses propres termes, correspond à un déplacement du pouvoir des manufacturiers vers les détaillants (et les financiers) ainsi qu'à un contrôle de la chaîne d'approvisionnement. L'imposition de "prix bas quotidiens" et de salaires bas aux fournisseurs, aux concurrents locaux et aux travailleurs a contribué à la pauvreté et entraîné la formation de groupes de surveillance décidés à enquêter sur l'impact de Wal-Mart sur les inégalités de la distribution et à le dénoncer. Décrivant la réaction de Wal-Mart aux pressions des syndicats et des ONG comme une "RSE-isation", elle a vu dans la logique managériale appliquée à la RSE (codes, rapports, notations, certificats, audits, etc.) le véhicule du néolibéralisme déguisé en "nouvel éthicisme".

Les exposés de cette séance ont tourné autour d'une société civile forte de réseaux internationaux et des interactions qui se tissent entre acteurs opérant à des niveaux multiples. Tous ont mis en évidence l'importance de l'action collective pour les acteurs non étatiques. Jeroen Merk a suggéré que bien des causes de la crise structurelle inhérente à la flexibilité de la main-d'œuvre appelaient une coopération à l'échelle de tout un secteur et des réponses capables de dissiper la menace de délocalisation du capital. Aussi les stratégies de contestation locales doivent-elles être complétées par des efforts concertés à différents niveaux de l'action politique (ou à différentes échelles). Il a estimé que le grand défi consistait à persuader de multiples agents autonomes, opérant dans des contextes très pluralistes et décentralisés de participer à des démarches communes demandant une organisation très poussée.

Florence Palpacuer a ajouté que bien que la contestation et le conflit soient nécessaires pour rétablir les connexions entre la dynamique sociale et la dynamique économique dans les chaînes globales de valeur, la sensibilisation des consommateurs et des travailleurs vise à parvenir à une même vision du problème, condition préalable à l'élaboration de règles collectives. Dans le même ordre d'idées, James Van Alstine a montré que lorsque la contestation est multipartite et multiscalaire, gouvernances publique et non publique interagissent et qu'il y a coproduction du savoir technique sur les questions et leurs effets. La confiance, qui vient d'interactions répétées, est au cœur d'une compréhension commune de la problématique et de la capacité à passer d'institutions normatives à des institutions de régulation.

A un niveau plus théorique, Ngai-Ling Sum a estimé que le débat sur la RSE est encore un de ces terrains où se poursuivent la lutte et la tension entre le capital, les travailleurs, les genres et l'environnement; comme tel, il n'est pas facile à dépolitiser. Elle a préconisé l'adoption d'une approche "culturelle de l'économie politique" pour mettre en évidence les rapports de force macro-micro qui se cachent derrière la RSE. Selon elle, la question cruciale est de savoir si la RSE et les pratiques qu'elle inspire amènent à tenter de "marchandiser le social" ou de "socialiser le marché".

Plusieurs questions posées pendant la discussion ont porté sur le potentiel et les limites du militantisme transnational. Francisco Durand a exprimé des sentiments mêlés sur le sujet: bien que l'on ait des raisons d'être optimiste, du fait en particulier de l'amélioration des conditions dans certaines chaînes de produits, la démarche a manifestement ses limites lorsqu'il s'agit de s'attaquer à des problèmes sociaux de l'ampleur de ceux qui se posent dans de nombreux pays en développement. Par exemple, le militantisme qui cible les chaînes globales d'approvisionnement est incapable de s'attaquer aux problèmes du secteur informel, qui emploie la majorité de la population active dans les pays en développement.

Jeroen Merk a admis que les réseaux militants mondiaux étaient dans une large mesure incapables de s'attaquer aux problèmes des travailleurs du secteur informel. Répondant à une question sur la viabilité d'une proposition de campagne de créer un "salaire de base" en doublant les salaires minimaux, il a jugé la logique bonne parce que les salaires des employés de l'habillement ne représentent que 0,5 pour cent du prix final du produit: le doublement des salaires ferait donc

augmenter de très peu le prix final que paie le consommateur et établirait une base de négociation pour de futures hausses salariales. A la suite d'une série de questions sur la collaboration intersectorielle, Jeroen Merk a confirmé que des syndicats nationaux étaient membres de coalitions nationales militantes de la CCC et que celle-ci était souvent amenée à défendre les droits de représentants syndicaux dans des pays en développement. Il a ajouté que des syndicats nationaux participaient parfois à des initiatives multipartites, et coopéraient de ce fait avec des entreprises et des gouvernements, mais que ces partenariats obligeaient souvent à marcher sur la corde raide, "entre opposition et proposition".

Tout en affirmant qu'il y avait des moyens novateurs d'organiser le secteur informel, Florence Palpacuer a reconnu que de tels efforts n'étaient sans doute pas de nature à réduire l'ampleur du problème. Le fait que tant de travailleurs du secteur informel ne participent pas aux chaînes globales de production est utilisé pour remettre en question le potentiel de développement de ces chaînes, a-t-elle dit, en particulier l'argument selon lequel elles sont les principaux leviers du développement économique du Sud. A une question concernant le peu de mobilisation suscité par les problèmes sociaux et de viabilité que pose la récolte du coton, Florence Palpacuer a répondu qu'il était peut-être le résultat d'une société civile surchargée et sans ressource.

En concluant la séance, James Van Alstine a souligné ce qui est peut-être une des conditions essentielles du succès du militantisme. Il a expliqué qu'en consacrant le droit à un environnement propre et salubre, la constitution sud-africaine a donné une impulsion à l'activité normative et a inscrit dans le droit l'obligation de réglementer, ce qu'a exploité la société civile. Cela a fait bouger les choses: les pressions désordonnées en faveur de la croissance économique, néfastes sur le plan social et environnemental, ont cédé la place à une croissance planifiée, qui fait l'objet de concertations avec la société civile.

## Séance de clôture

Pendant la séance de clôture, Peter Utting (UNRISD) a relevé les conséquences politiques qui avaient été tirées des débats et a invité les participants à faire part de leurs réactions. Il a résumé les principaux points des discussions.

- Pour faire participer les entreprises à un développement solidaire, la RSE et les PPP ont besoin d'un cadre, qui peut être constitué ou mis en place par les processus de planification nationale, la politique sociale ou des institutions de concertation sociale auxquelles participent l'Etat, les entreprises et la société civile. Il est important d'associer les entreprises et leurs organisations à un dialogue sur les stratégies de développement national et sur la réduction de la pauvreté.
- Certains aspects de la politique sociale vont dans l'intérêt de certains secteurs économiques, à la fois à court et à long terme, en raison de l'importance des liens entre la politique sociale et la formation du capital humain, une main-d'œuvre en bonne santé, la cohésion et la stabilité sociales. Les coalitions qui militent en faveur d'une politique sociale transformée peuvent être plus fortes si ces secteurs en font partie.
- Là où la libéralisation économique a favorisé des intérêts économiques égoïstes et a abouti à une confiscation de l'Etat, il est important de renforcer le rôle des associations patronales les plus représentatives et leur participation aux concertations sur les politiques. Le gouvernement peut, par ses interventions, favoriser cette évolution.
- Les organisations internationales, notamment les institutions financières internationales et les Nations Unies, doivent interroger le modèle de développement qu'elles défendent en soutenant les investissements étrangers directs et une régulation privée et qui risque de renforcer le pouvoir structurel et instrumental des grandes entreprises.
- Les limites structurelles de la RSE semblent être l'indication d'une réforme du droit touchant à la gouvernance des entreprises, notamment aux devoirs des directeurs de société et à l'obligation des sociétés de communiquer certaines informations.
- La flexibilisation et la précarisation du travail constituent un contexte structurel qui marginalise la RSE. La notion de responsabilité sociale des entreprises devrait s'étendre à la chaîne d'approvisionnement, et

les politiques publiques et les lois devraient faciliter l'accès au secteur organisé et à une économie solidaire.

- La RSE ne saurait remplacer la politique publique. Il faut un encadrement public pour compenser les limites de la RSE. Le renforcement de cet encadrement passe non seulement par des politiques et des lois nouvelles, mais aussi par un renforcement de l'administration publique.
- Des mesures doivent être prises pour réduire au minimum la confiscation de l'Etat et ce que le lobbying peut avoir de pervers. Il s'agit notamment de s'assurer que les informations voulues sur les paiements et les positions politiques ont bien été communiquées, de surveiller les nominations des grands commis de l'Etat et les chassés-croisés de personnel entre le secteur privé et le service public, les codes de conduite pour lobbyistes et les efforts faits pour accorder les pratiques du lobbying aux principes de la RSE.
- Les gouvernements qui encouragent les PPP doivent être beaucoup plus conscients de l'inégalité des rapports de force et des effets néfastes qu'ils peuvent avoir en définitive. Il importe de renforcer les mécanismes qui obligent à rendre des comptes et donnent davantage la parole aux parties les plus faibles ou aux bénéficiaires désignés. Les PPP dont feraient partie de petites entreprises et des micro-entreprises peuvent être particulièrement aptes à faire reculer la pauvreté.
- Les institutions démocratiques traditionnelles, telles que les parlements, jouent un rôle important en endiguant le pouvoir des entreprises et en faisant obstacle à une politique sociale régressive et au démantèlement des normes. Il est nécessaire de préserver ce rôle, surtout là où les pressions en faveur d'une technocratisation des politiques et d'une concentration du pouvoir dans l'exécutif se font plus fortes.
- La société civile militante et les mouvements sociaux jouent un rôle crucial comme contrepoids au pouvoir des entreprises ainsi que dans le renforcement de la réglementation publique. Les politiques publiques et les lois relatives à la liberté de l'information, à la liberté d'association, au droit de manifester, à la liberté de la presse et à une démocratie délibérative sont cruciales pour la création des conditions nécessaires au bon fonctionnement de la société civile et des mouvements sociaux. Pour faire avancer les réformes, il est important que les organisations de la société civile s'allient tant avec le gouvernement qu'avec le secteur des affaires.
- Dans le contexte de la mondialisation et de la libéralisation, réglementation publique et régulation privée doivent coexister à de multiples niveaux et agir de manière complémentaire et synergique.

Plusieurs participants ont signalé d'autres points et d'autres conséquences pour les politiques. Florence Palpacuer a recommandé que les syndicats soient explicitement mentionnés comme acteurs clés de la société civile. Considérant l'importance des rentrées fiscales pour la politique sociale des pays en développement, Francisco Durand a souligné que la responsabilité fiscale devait tenir une place essentielle dans la responsabilité sociale des entreprises et que des réformes de fond étaient nécessaires pour assurer une bonne gestion publique des recettes fiscales. Thandika Mkandawire a suggéré de mettre le développement et la démocratie en tête des préoccupations.

Certains participants se sont inquiétés de la manière dont il faudrait amener les entreprises à s'occuper de questions de politique sociale. Se fondant sur la recherche et des données empiriques, plusieurs ont lancé des avertissements. S'agissant du point relatif aux partenariats sociaux, Kevin Farnsworth a souligné la nécessité de veiller à ce que les partenaires soient traités sur un pied d'égalité, autrement dit à ce que les travailleurs et les organisations de la société civile aient le même poids que les entreprises et les associations patronales. Au niveau international, a-t-il relevé, l'OCDE et les Nations Unies ont donné aux entreprises la priorité sur d'autres acteurs. On a reproché aux Nations Unies en particulier d'intégrer les entreprises à leurs structures de prise de décision. Ngai-Ling Sum s'est inquiétée de l'influence insidieuse du "nouveau managérialisme" et de la nouvelle gestion publique, qui à la fois creusent les inégalités de pouvoir et déplacent la politique. Enfin, James Van Alstine a fait une remarque sur la nécessité de mieux comprendre les conditions dans lesquelles les associations patronales peuvent répondre aux préoccupations sociales.

Selon Manuel Escudero, les intervenants qui se sont exprimés pendant la séance sur les partenariats ont émis des idées extrêmement intelligentes, et la discussion sur les moyens d'améliorer les PPP a apporté une importante contribution au débat en cours sur les partenariats. Bien que la RSE soit un complément important des politiques publiques, celles-ci sont essentielles en soi et ne sauraient être remplacées, a-t-il réaffirmé.

De nombreux participants se sont interrogés sur les moyens de diffuser les idées présentées pendant la conférence et d'intéresser un plus large public à la discussion. Liz Ulmas a estimé qu'investisseurs sociaux et investisseurs institutionnels tels que les fonds de pension, seraient réceptifs au dialogue sur ces questions car ils portent un vif intérêt à la RSE, sont préoccupés par l'impact des milieux d'affaires sur la société et de plus en plus attentifs aux "marchés émergents". Pour ces raisons, le moment serait peut-être venu d'explorer ces circuits pour diffuser plus largement ces idées sur les politiques. Manuel Escudero a partagé cet avis, estimant qu'il était indispensable d'inclure ces acteurs, dont l'influence ne faisait que croître. Les investisseurs institutionnels qui adhèrent aux Principes des Nations Unies pour un investissement responsable gèrent une fortune de 11 billions de dollars. Ils demandent de plus en plus aux sociétés de se préoccuper de leur gouvernance propre mais aussi de questions relevant de la gouvernance environnementale et sociale. Tahmina Rashid et Francis Weyzig ont tous deux souligné l'importance d'intégrer ces idées à l'enseignement de diverses disciplines et de familiariser les étudiants avec des idées étrangères à la pensée classique du développement. David O'Brien a évoqué la responsabilité des chercheurs et des instituts de recherche à cet égard. Il a appelé de ses vœux une recherche critique qui contribue à un dialogue constructif avec les acteurs les plus divers et a relevé la nécessité d'étudier quels circuits de diffusion permettraient de toucher des groupes avec lesquels les chercheurs sont rarement en contact.

Thandika Mkandawire a replacé les travaux de la conférence dans la réflexion actuelle sur le développement et a estimé que nombre d'observations faites pendant la conférence seraient sans doute acceptables aussi pour un public beaucoup plus large. On a compris par exemple que le développement avait besoin d'institutions fortes, notamment d'un Etat fort, prise de conscience dont le discours libéral s'est fait l'écho ces dernières années. Dans le même ordre d'idées, la Banque mondiale préconise pour l'Afrique des politiques favorables non plus au marché mais aux entreprises. Si la nouvelle philosophie doit encore être clarifiée quant au fond, elle admet manifestement que des réformes axées sur le marché ne suffisent pas à susciter chez les entreprises les comportements qu'il faudrait pour le développement. La grande difficulté est de comprendre ce que signifie être "favorable aux entreprises" dans un contexte démocratique de développement.

# Programme, conférenciers et exposés présentés

**12 novembre 2007**

## OUVERTURE

*Thandika Mkandawire* (Directeur, UNRISD)

*Peter Utting* (Directeur adjoint et coordonnateur du Programme de l'UNRISD Marchés, entreprises et réglementation)

## SEANCE 1 STRATEGIES DES ENTREPRISES ET POLITIQUE SOCIALE

Présidence

*Susan Hayter* (conseillère en politiques, secteur de l'emploi, Bureau international du Travail/BIT)

Conférenciers et exposés présentés

*Kevin Farnsworth* (chargé de cours en politique sociale, Université de Sheffield)—**Business Power and Business Social Policy Preferences in the Context of Development**

*José Carlos Marques* (chercheur, UNRISD)—**Organized Business and Progressive Social Policy in Comparative Perspective**

*Ben Ross Schneider* (Professeur de science politique, Université de Northwestern)—**Business and Social Policy in Latin America: Sources of Disconnect**

*Kanta Murali* (doctorante, Département de politique, Université de Princeton)—**Economic Liberalization, Business-Government Relations and Labor Policy in India**

Discussion

## SEANCE 2 CHANGEMENT DANS LES RELATIONS ENTRE L'ETAT ET LES ENTREPRISES

Présidence

*Jomo Kwame Sundaram* (Sous-Secrétaire général chargé du développement économique, Département des affaires économiques et sociales, ONU)

Conférenciers et exposés présentés

*Francisco Durand* (Professeur de politique latino-américaine, Université du Texas, San Antonio)—**Corporate Rents and the Capture of the Peruvian State**

*David O'Brien* (responsable du programme Innovation, politique et science, CRDI)—**The Ascent of Business Associations in Russia: Patterns, Voice and Influence on Development Agendas**

*Tahmina Rashid* (chargée de cours en développement international, Université RMIT)—**Commercial Non-Profit Organizations and Politics of Development in Bangladesh**

*Martin Kaggwa* (doctorant, gestion des technologies, Université de Pretoria)—**Impact of Government-Industry Partnership on the South African Automotive Industry Policy**

Discussion

### SÉANCE 3 CONTRIBUTION DES ENTREPRISES AU SYSTÈME SOCIAL: RSE ET PPP

#### Présidence

*Manuel Escudero* (chef des projets spéciaux et des initiatives à l'intention des milieux universitaires, Bureau du Pacte mondial des Nations Unies)

#### Conférenciers et exposés présentés

*Ruth Findlay-Brooks* (directrice du développement), *Wayne Visser* (associé principal) et *Thurstan Wright* (coordonnateur de projets), tous au Cambridge Programme for Industry/CPI, Université de Cambridge—**Cross-Sector Partnership as an Approach to Inclusive Development**

*Payal Banerjee* (chargé de cours et doctorant) et *Kasturi Gupta* (doctorant), tous deux au Département de sociologie, Université de Syracuse—**Corporate Agendas and Ground-Realities: A Transnational Perspective on Indian Workers, CSR and Development**

*Ndangwa Noyoo* (maître de conférences et directeur de recherche, Division du travail social, School of Human and Community Development, Université du Witwatersrand)—**Corporate Social Responsibility and Social Policy in Zambia**

*Caleb Reid Luc Wall* (directeur et consultant principal, Localis Consulting)—**Kazakh Public Policy and Corporate Social Responsibility: An Analysis of Health Care Provision in an Era of CSR and Kazakh Nationalism**

*Paddy Ireland* (professeur de droit et directeur de recherche, Kent Law School) et *Renginee G. Pillay* (chargée de cours et doctorante, droit des affaires), tous deux à l'Université du Kent—**CSR and the New Constitutionalism**

*Klaus Leisinger* (PDG, Fondation Novartis pour le développement durable et professeur de sociologie, Université de Bâle)—**From State Responsibility to Corporate Responsibility ?**

### 13 novembre 2007

#### SEANCE 4 LOBBYING ET INFLUENCE DES ENTREPRISES SUR LES POLITIQUES

#### Présidence

*Robert Archer* (directeur exécutif, International Council on Human Rights Policy)

#### Conférenciers et exposés présentés

*Bart Slob* (chercheur principal) et *Francis Weyzig* (chercheur), tous deux du Centre for Research on Multinational Corporations/SOMO—**The Lack of Consistency between Corporate Lobbying and CSR Policies**

*Wagner Pralon Mancuso* (Professeur de science politique et de gestion des politiques publiques, Université de Sao Paulo)—**Lobbying for Reducing the “Brazil Cost”: Political Strategies and Outcomes of Brazilian Entrepreneurs under Cardoso and Lula (1995–2006)**

*Benedicte Bull* (chercheuse principale, Centre pour le développement et l'environnement/SUM, Université d'Oslo)—**Free Trade Negotiations, Business Participation and the Impact on Environmental and Labour Regulation: The Case of Chile**

#### Discussion

## SEANCE 5 NOUVEAUX PACTES SOCIAUX ET REGULATION POLITIQUE

### Présidence

*Anne Miroux* (chef du service de l'analyse des questions d'investissement, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement/CNUCED)

### Conférenciers et exposés présentés

*Doris Fuchs* (professeur de relations internationales et d'intégration européenne) et *Agni Kalfagianni*, (chercheuse), toutes deux de l'Université de Stuttgart—**Private Food Governance and Implications for Social Sustainability and Democratic Legitimacy**

*Paola Perez-Aleman* (maître de conférences en stratégie et organisation, Université McGill)—**New Standards, MNC-NGO Partnerships and the Inclusion of Small Producers in Latin America: Some Lessons for State Policy**

*Atul Sood* (maître de conférences, Centre for the Study of Regional Development, Université Jawaharlal Nehru)—**Changing Nature of State-Business Relations in India: Implications for Social and Labour Market Policies**

*Catia Gregoratti* (doctorante, Centre for International Politics, Université de Manchester)—**Sustainable Business in East Africa: Old Issues and New Institutions**

### Discussion

## SEANCE 6 MILITANTISME TRANSNATIONAL ET REGULATION MULTISCALEAIRE

### Présidence

*Auret van Heerden* (Président et directeur général, Fair Labor Association/FLA)

### Conférenciers et exposés présentés

*Florence Palpacuer* (Professeur, Sciences de gestion, Université de Montpellier)—**New Forms of Social Dialogues in Transnational Production Networks: A Comparative Analysis of Activist Campaigns in the Global Apparel Industry**

Jeroen Merk (doctorant en relations internationales, Université du Sussex, et coordonnateur de recherches au Secrétariat international de la Clean Clothes Campaign/CCC)—**The Structural Crisis of Labour Flexibility: Strategies and Prospects for Transnational Labour Organising in the Garment and Sportswear Industry**

*James Van Alstine* (LSE Fellow et doctorant, Département de géographie et d'environnement, London School of Economics and Political Science, et chef d'équipe à l'International Institute for Sustainable Development/IISD)—**Linking the Global to the Local: The Institutionalization of Industry's Contribution to Social Development in Durban, South Africa**

*Ngai-Ling Sum* (maître de conférences, politique et relations internationales, et directrice du programme de maîtrise sur la mondialisation et l'ère de l'information, Université de Lancaster)—**Articulation of "New Constitutionalism" with "New Ethicalism": Wal-Martization and Corporate-State-Union-NGO Attempts to Bring CSR to Developing Countries**

### Discussion

## CLOTURE

*Peter Utting* (Directeur adjoint et coordonnateur du Programme de l'UNRISD Marchés, entreprises et réglementation)

Une sélection des exposés présentés à la conférence paraîtra sous peu sous la direction de Peter Utting et José Carlos Marques. Les titres provisoires donnés à ces deux volumes sont les suivants: *Corporate Social Responsibility and Regulatory Governance: Towards Inclusive Development?* et *Business Politics and Social Policy: Competitiveness, Influence and Inclusive Development* (UNRISD et Palgrave Macmillan).



L'**Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD)** est une institution autonome qui entreprend des recherches multidisciplinaires sur les dimensions sociales de problèmes contemporains ayant une incidence sur le développement. Il est guidé dans son travail par la conviction qu'il est indispensable, pour définir des politiques efficaces de développement, de bien comprendre le contexte social et politique. L'Institut tente donc de donner aux gouvernements, aux organismes de développement, aux organisations de base et aux universitaires, les moyens de mieux comprendre comment les politiques de développement et les changements d'ordre économique, social et environnemental affectent divers groupes sociaux. Travaillant au travers d'un vaste réseau de centres de recherche nationaux, l'UNRISD vise à encourager une recherche originale et à renforcer la capacité de recherche des pays en développement.

Ses recherches actuelles portent notamment sur les thèmes suivants: Politique sociale et développement; Démocratie, gouvernance et conditions de vie; Marchés, entreprises et réglementation; Société civile et mouvements sociaux; Identités, conflit et cohésion; et Genre et développement.

Il est possible de se procurer la liste des publications de l'Institut, avec leurs prix pour celles qui ne sont pas gratuites, en s'adressant au Centre de référence, UNRISD, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse; téléphone: 41 (0)22 9173020; fax: 41 (0)22 9170650; [info@unrisd.org](mailto:info@unrisd.org); [www.unrisd.org](http://www.unrisd.org).

L'UNRISD est reconnaissant au Département du développement international (DFID) du Royaume-Uni du soutien apporté à cette conférence, ainsi qu'aux gouvernements du Danemark, du Mexique, de Norvège, du Royaume-Uni, de Suède et de Suisse qui assurent le financement de son budget général.

Ce numéro de **Conférence Infos de l'UNRISD** a été rédigé par José Carlos Marques et Peter Utting, avec l'aide de Katrien De Moor.

Institut de recherche des Nations Unies  
pour le développement social (UNRISD)  
Palais des Nations  
1211 Genève 10, Suisse

Téléphone: 41 (0)22 917 30 20  
Fax: 41 (0)22 917 06 50  
[info@unrisd.org](mailto:info@unrisd.org)  
[www.unrisd.org](http://www.unrisd.org)

Ce document est la traduction en français de la publication de l'UNRISD *Business, Social Policy and Corporate Political Influence in Developing Countries* (Conference News, UNRISD/CN22/08/2, October 2008). La version française n'est pas une publication formelle de l'UNRISD.